




SASSAG

Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont

**Assemblée Générale 2020
le 29 août 2020**



**Bienvenue de la part du Président
François Mougnaud
Rapport moral**



Déroulement de l'assemblée générale

François Mougnaud

- Rapport financier [Voir](#)
- Les archives et les livres [Voir](#)
- Le secrétariat et le site internet [Voir](#)
- Le rapport d'activité générale [Voir](#)
- Le comité scientifique et les journées européennes du patrimoine [Voir](#)
- Les travaux archéologiques 2019 – 2020 [Voir](#)
- Les restitutions architecturales [Voir](#)
- Les visites et les randonnées [Voir](#)
- Le projet « petit patrimoine » [Voir](#)
- Présentation des nouveaux statuts et approbation [Voir](#)
- Conclusion [Voir](#)



Compte-rendu d'activité 2019 -2020

Les comptes, la trésorerie
Les adhérents




Activité trésorerie

Françoise CHEVIN - Trésorière

- **Les cotisations 2020 au 27 août 2020**
 - En ligne → 1 550 € - 36 cotisants
 - Par courrier → 3 480 € - 95 cotisants
 - Total → 5 030 €
- **Le nombre de cotisants → 136**
- **Les comptes 2019**

[Retour](#)




Activité trésorerie

Françoise CHEVIN - Trésorière

- **Les comptes 2019**

Recettes	2019	2018
Subvention mairie Saint-Sylvestre	1 000,00	-
Subvention exceptionnelle DRAC	2 150,00	-
Adhésions / cotisations / dons	4 522,00	4 937,00
Ventes livres	442,60	504,36
Troncs	86,50	-
Concert/théâtre	-	1 888,89
Total recettes	8 201,10	7 330,25




Dépenses	2019	2018
Fouilles	3 000,00	4 000,00
Papeterie	168,60	88,96
Frais postaux	285,00	214,80
Achat livres	120,00	-
Frais tenue de compte	58,50	-
Débroussaillage / entretien	399,50	2 350,26
Abonnement site internet	-	50,24
Taxes foncières	16,00	16,00
Frais financiers	-	50,50
Publicité / Communication	178,80	600,00
Assurances	193,19	191,42
Concert / théâtre	200,00	1 367,38
Total dépenses	4 619,59	8 929,56
Résultat de l'exercice	3 581,51 €	- 1 599,31 €

[Retour](#)

Approbation





Activité archives

Gérard CHEVIN - Archiviste

- Les documents entrés en archive
- L'organisation des procès verbaux d'assemblées générales
- Les livres en vente


Documents en vente	En stock	Prix	Documents en vente	En stock	Prix
Histoire de l'Abbaye de Grandmont en Limousin André Lanthonie	933	10,00 €	Vie de Saint Etienne de Muret	30	15,00 €
L'ordre de Grandmont	189	2,00 €	Monastères de Grandmont Gilles Bresson	138	25,00 €
Berceau de Grandmont	2	2,00 €	Prieurés Grandmontains de l'Hérault	48	5,00 €
Enseignements et Sentences	177	6,00 €	Trésors d'église de Haute-Vienne Ambazac	1	4,00 €
Histoire de l'Abbaye de Grandmont André Leclerc	35	28,00 €	De l'Ermitage à la Seigneurie Martine Larigauderie	2	25,00 €
Canonisation d'Etienne de Muret	51	2,00 €	Cartes postales – pochette de 10		2,00 €

[Retour](#)



Compte-rendu d'activité 2019 -2020

Le secrétariat




Activité secrétariat

Dominique VALLETON - Secrétaire

- **La gestion du site sassag.com**
 - Mises à jour effectuées (quasi quotidiennes)
 - Actualités
 - Intégration du rapport de fouilles
 - La mise en ligne de la première partie du Trésor
 - Que se passait-il en ?
 - Les quiz
 - Quelques chiffres : 3 000 fichiers, 780 pages html, 1 400 images, 360 pdf, 100 programmes – Deux fois plus de pages
- **L'édition de SASSAG Informations (3 lettres parues)**
- **Mise en place de l'adhésion en ligne**

[Retour](#)




Le site en quelques chiffres

- **1 028 fichiers, dont**
 - 414 pages html
 - 572 fichiers images
 - 89 fichiers pdf
- **Retraitement des fichiers du compte-rendu des fouilles**
 - Copyright sur les pages des fichiers PDF
 - Copyright sur les photos et illustrations
 - Mise au format web des photos et illustrations (diminution des volumes pour internet)

[Retour](#)





Rapport d'activité 2020

Jean-Paul MORLIER

- Entretien-débroussaillage du site
- Trésor de Grandmont
- Portail du Couret
- Rénovation du mur sud (jardin thématique)



« L'APPEL DE L'ABBAYE »

Entretien – débroussaillage - préparation fouilles

- 7 journées de mai à juillet 26 mai, 2, 9, 16, 23, 30 juin, 6 juillet
- Equipe de 5 à 8 personnes






J1 - 26 mai 2020	J2 - 2 juin 2020	J3 - 9 juin 2020	J4 - 16 juin 2020	J5 - 23 juin 2020	J6 - 30 juin 2020	J7 - 7 juillet 2020
------------------	------------------	------------------	-------------------	-------------------	-------------------	---------------------



e-trésor de Grandmont

- Inventaire actualisé en cours
- Procédure de recueil des éléments
- Numérisation vers site SASSAG

Trésor de Grandmont - Inv N° 1

RELIQUAIRE : STATUETTE ANGE

EPOQUE : 1120-1140 ET SOCLE XIIIÈME
 SAINT-SULPICE-LES-FEUILLES (HAUTE-VIENNE), DÉPOSÉ AU MUSÉE DE LIMOGES, COPIE SUR PLACE

CE RELIQUAIRE-STATUETTE FABRIQUÉ DANS LA PREMIÈRE MOITIÉ DU XIIÈME SIÈCLE EST PRÉCISÉMENT DÉCRIT DANS L'INVENTAIRE DE 1496. SON ORIGINE LIMOUSINE N'EST PAS CONTESTÉE. IL S'AGIT DE L'ŒUVRE LA PLUS ANCIENNE DU TRÉSOR. IL EST COMPOSÉ DE TROIS ÉLÉMENTS, LA STATUETTE DE L'ANGE, UN SOCLE ET UNE AMPOULE DE VERRE. LE MONTAGE QUI A TRANSFORMÉ LA STATUETTE ELLE-MÊME EN RELIQUAIRE AURAIT ÉTÉ RÉALISÉ AU XIIIÈME SIÈCLE. INITIALEMENT LA STATUETTE AURAIT ÉTÉ UNE FIGURE D'ANGE AU PIED D'UNE CROIX OU D'UN RELIQUAIRE. CET ANGE PORTEUR D'UN LIVRE POURRAIT ÊTRE LE SYMBOLE DE L'ÉVANGÉLISTE MATTHIEU.

En savoir plus

L'attribution de l'œuvre au Limousin n'a guère été contestée depuis les publications de E. Molinier 1886 et L. Guilbert 1888, mais il faut néanmoins reconnaître à l'œuvre toute sa singularité. La statuette est, en effet, exceptionnelle à la fois par la profonde originalité de sa conception et par la qualité de sa réalisation. Elle frappe tout d'abord par la rigidité et la extrême frontalité de la pose, rares dans l'art roman de l'Ouest, par la complexité graphique des drapés, traités avec une rigueur parfaitement maîtrisée, et par la présence étonnante du visage aux grands yeux triangulaires, aux pommettes saillantes et à la petite bouche pincée.

Certains de ces caractères sont fréquents dans l'art de l'Ouest et du centre de la France. Dans ce milieu, c'est toutefois parmi les enluminures du Sacramentaire de Saint-Etienne de Limoges (vers 1100) et des manuscrits qui en dérivent que se rencontrent les parallèles les plus convaincants, telle la figure de Ruth au folio 82 qui offre aussi certains traits communs dans la définition du visage, principalement le long nez mince et droit, et la petite bouche aux lèvres pincées.

La très grande rigidité de la silhouette, la précision calligraphique, très décorative mais totalement irréaliste, du dessin des drapés et des mains, et l'étrange beauté du visage aux grands yeux animés d'une perle d'émail sont cependant uniques. Certains bronzes originaires de l'Ouest de la France, généralement datés plutôt du milieu du XIIème siècle, pourraient peut être en être rapprochés. L'ange ne semble pas avoir été obtenu par fonte, mais découpé puis façonné dans un lingot de cuivre, avant d'être gravé et ciselé avec une très grande dextérité.

Les parallèles avec la peinture et la sculpture des années 110-1140, la force plastique, l'étonnante "personnalité" de la figure permettent de la placer aux côtés des plus grands chefs-d'oeuvres de l'art roman aquitain avant le milieu du XIIème siècle.

Cet ange, dont on ne sait s'il a appartenu dès sa création à Grandmont, est ainsi à la fois contemporain des débuts de l'ordre et la plus ancienne œuvre conservée provenant de son atelier.

(Source - L'Œuvre de Limoges / Musée du Louvre)






Transfert du portail du Couret

- Dossier pour demande de mise à disposition (transfert) auprès de la Direction immobilière grand ouest de la SNCF (février 2020),
- Refus du transfert (août 2020),
- Réunion-concertation en sept. / oct. 2020 pour mise en valeur.






Rénovations et valorisations du site de l'abbaye

Rénovation mur sud :

Permis de construire : Architecte mandatée (Mme Paulet), dépôt prévu automne 2020, permis espéré printemps 2021, appels d'offres, montage financier 2021,

Réfection toiture réserve :

Dépose tuiles et pose couverture bac acier (automne 2020 ?)

Exposition lapidaire :

Aménagement protégé en bordure du grand mur oriental (automne 2020) avec reconstitution partielle du sol du cloître (printemps 2021)

Valorisation terrasse sud :

Jardin des moines ...

[Retour](#)



Le comité scientifique


Bernard Jusserand

Constitué en 2016, réunion annuelle, environ 15 membres, universitaires, conservateurs, associations

- valider les perspectives à court et à moyen terme pour les recherches scientifiques,
- **définir les relations entre l'archéologie et les actions de sauvegarde patrimoniale du site par la mise en place de projets de valorisation**
- organiser une journée annuelle consacrée au bilan des connaissances sur Grandmont.

22 janvier 2020: programme de la journée d'étude, le 5 juin, **annulé**
présentation des projets SASSAG, valorisation

[Retour](#)




Le comité scientifique Bernard Jusserand

Propositions SASSAG:
Site internet
Conférences: en juillet, le dimanche
Événements :

- Journée de lancement, fin juin début juillet (presse, élus locaux) **annulé**
- Journée du Patrimoine

Aménagement d'un site stabilisé

- Remplacement de la clôture
- Signalétique, panneaux
- Cheminements piétonniers dans le site et les environs
- Présentation lapidaire
- Contact avec la Grange aux Moines et Les Billanges
- Circuit routier « Sur la route des Moines »



[Retour](#)



Journées du patrimoine Bernard Jusserand

Vendredi 18 septembre :
14h-17h Initiation à l'archéologie (école de Saint Sylvestre)

Samedi 19 et dimanche 20 septembre :

- Conférences sur l'histoire de Grandmont
- Promenade découverte de la franchise à travers la réserve des Sauvages
- Conférences et visites commentées du site des fouilles (Philippe Racinet)
- Réflexion sur le travail à Grandmont à partir des règles (Martine Larigauderie-Beijaud)
- Conférence et visite commentée du circuit des étangs (Christophe Cloquier)
- Itinérance et pages d'histoire du village de Grandmont (Bernard Thomas)

Accueil prévu sous barnum

Venez nombreux



A l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine 2020,
 La Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont
 vous invite à 2 jours de découvertes

Vendredi 18 sept: 14h-17h Initiation à l'archéologie (destinée aux scolaires)

Samedi 19 sept: 10h15 Réflexion sur le travail à Grandmont à partir des règles (Martine Larigauderie-Beijaud)
 14h00 Conférence sur l'histoire de Grandmont (Claude Legris)
 15h00 Conférence et visite commentée du site des fouilles (Philippe Racinet)
 16h30 Conférence et visite commentée du circuit des étangs (Christophe Cloquier)

Dimanche 20 sept: 10h30 Conférence sur l'histoire de Grandmont (Gilles Valletan)
 11h30 Itinérance et pages d'histoire du village de Grandmont (Bernard Thomas)
 14h00 Conférence et visite commentée du site des fouilles (Philippe Racinet)
 15h30 Promenade découverte de la franchise à travers la Réserve des Sauvages (Jean-Paul Morlier)


Pour tout renseignement ou réservation : abbaye.grandmont@gmail.com



Activité archéologique

- **Le programme de fouilles 2020 – Professeur Philippe RACINET**
 - **Sur le terrain**
 - Décapage et démontage des murs XIX^{ème}
 - Exploitation des données LiDAR
 - Archéologie grange du Coudier
 - Etude du mobilier lapidaire
 - Etude des céramiques
 - **En laboratoire**
 - Analyse des ampoules de pèlerinage
 - Analyse des mortiers
 - Relevés LiDAR
 - Etude anthropologique des individus retrouvés en 2018 et 2019


[Retour](#)



Restitutions architecturales

Philippe CAMPAGNE (architecte)

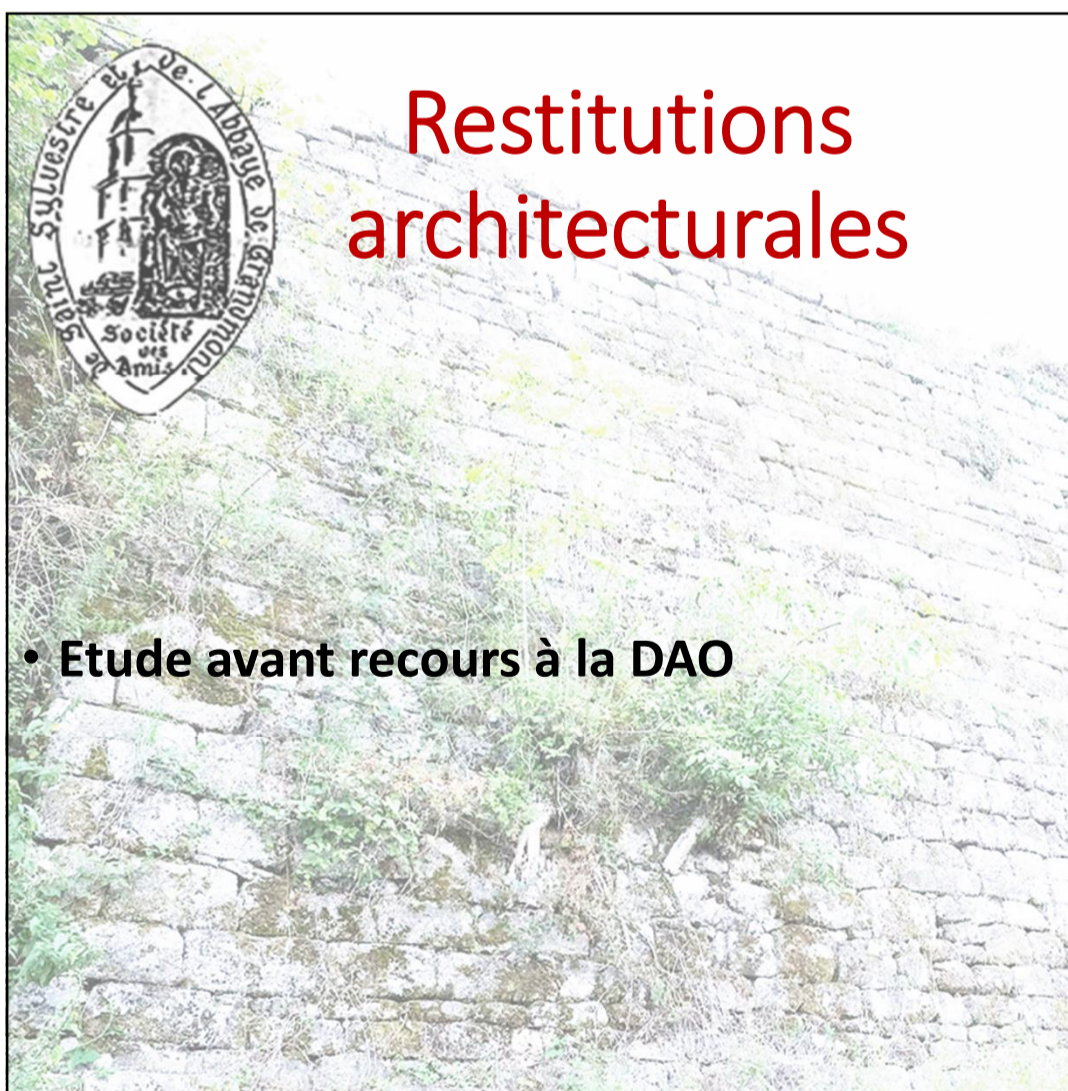
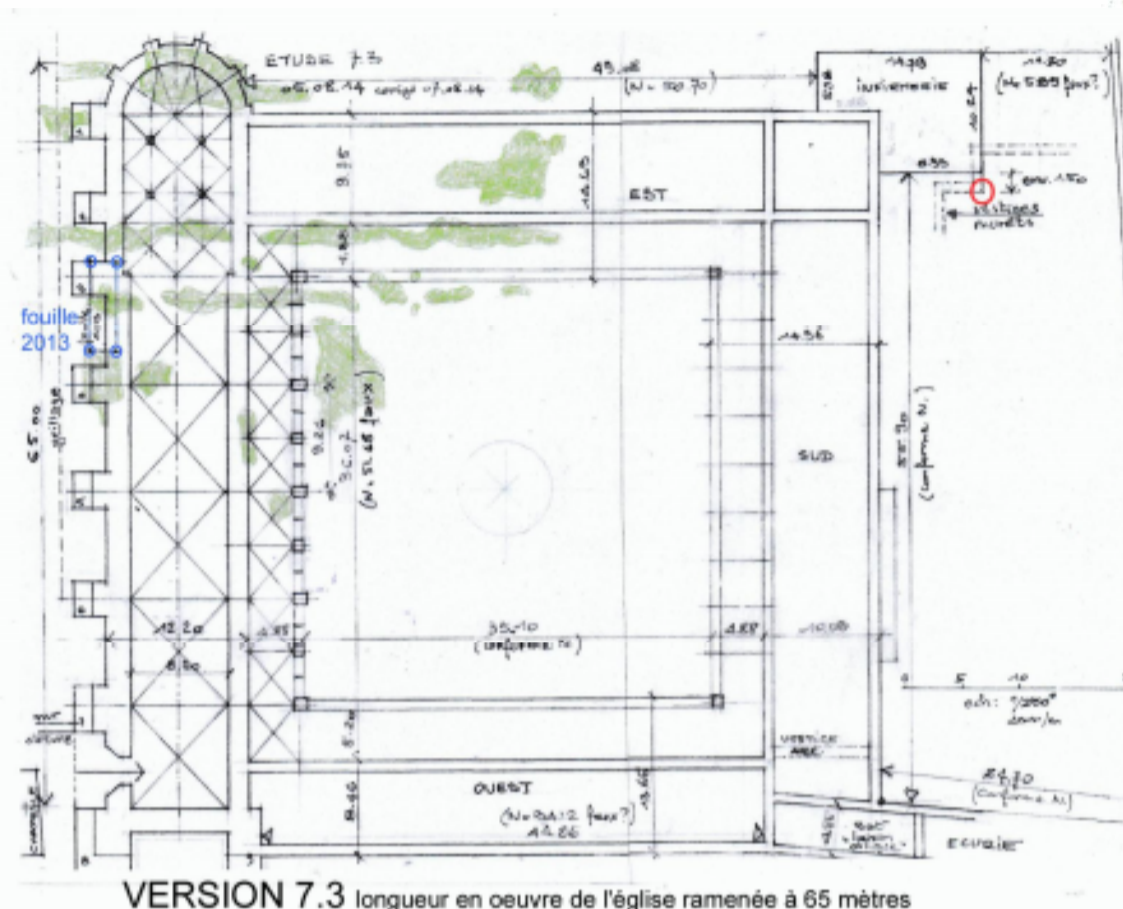
- **Les bases et la méthodologie**
 - Rapport Naurissart
 - Les conversions d'unités
 - Relevés archéologiques
 - Du plan aux élévations





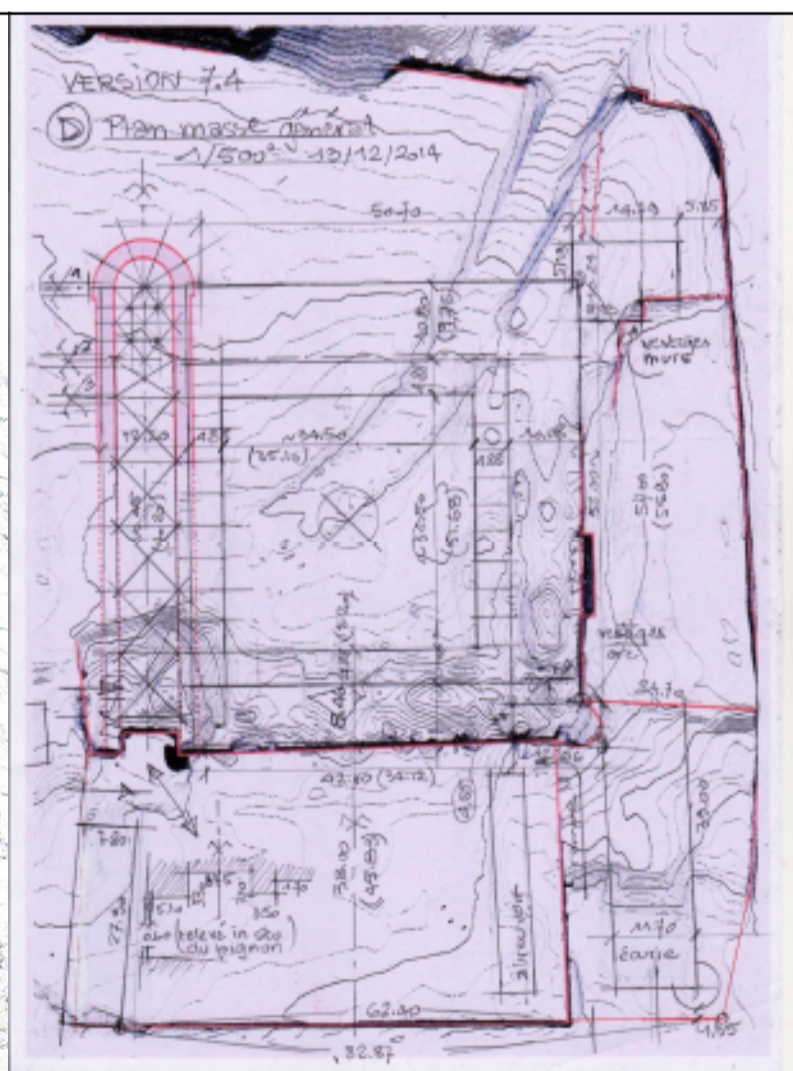
- Eglise réduite à 65m

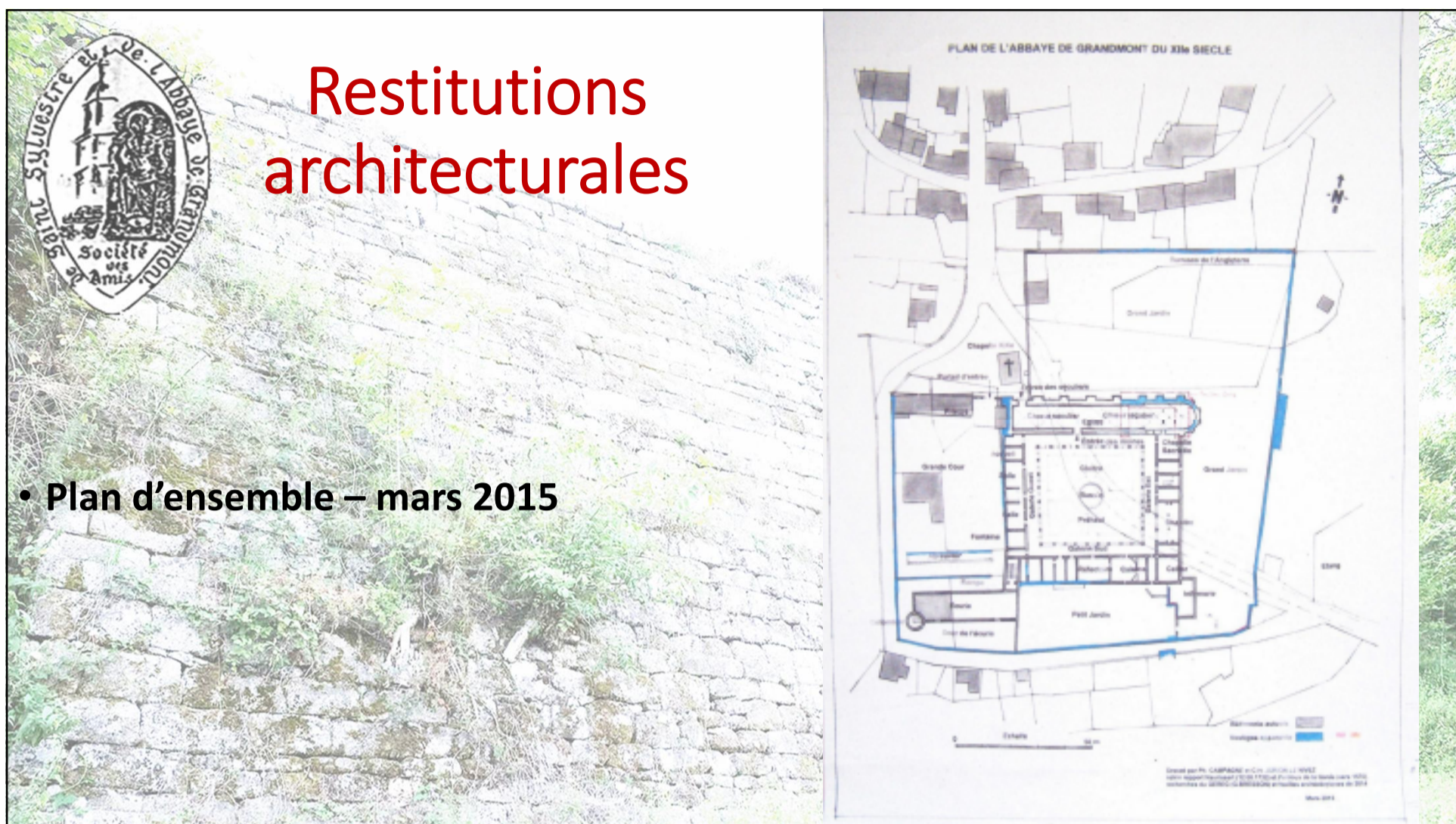
Restitutions architecturales



- Etude avant recours à la DAO

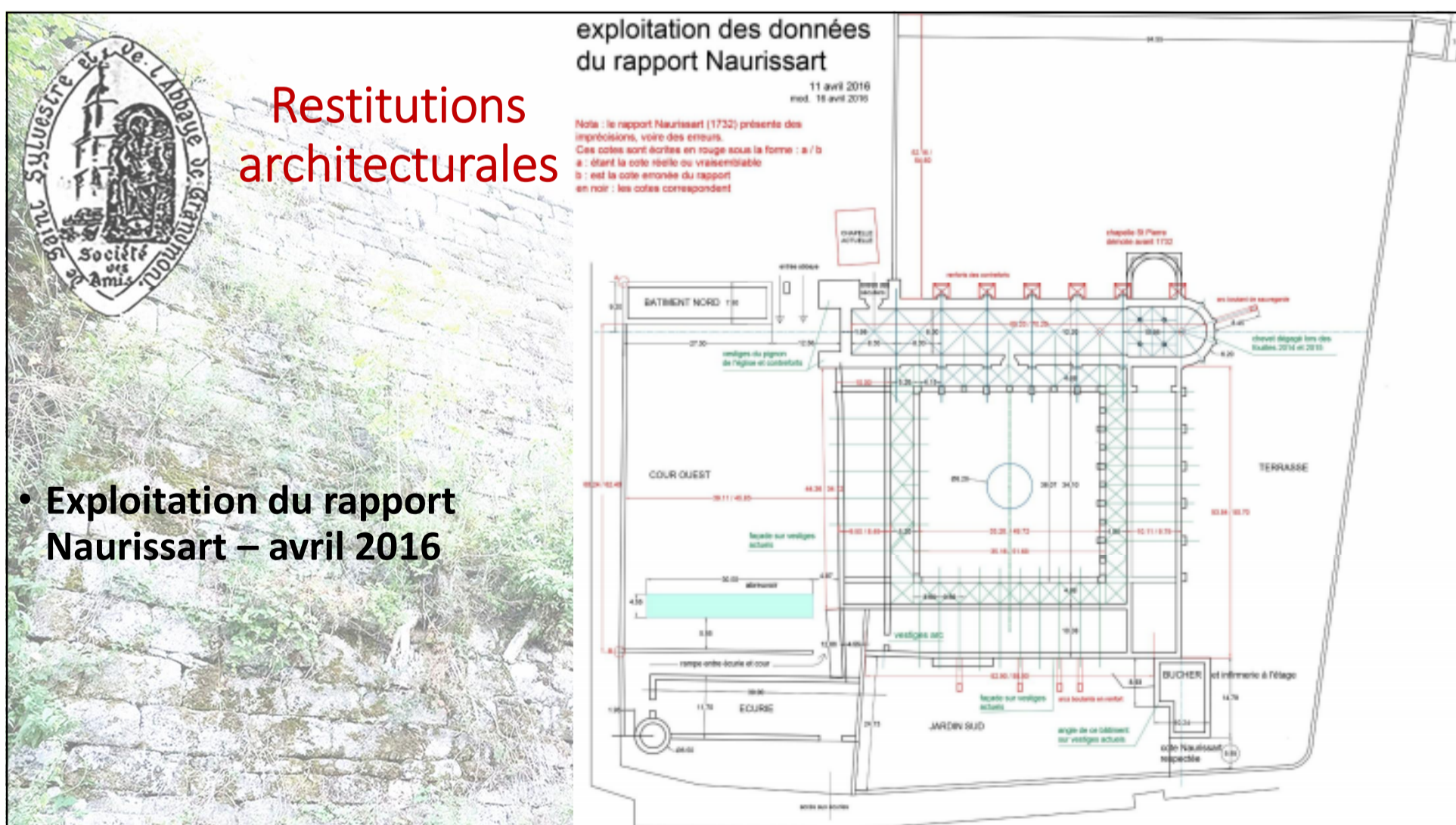
Restitutions architecturales





Restitutions architecturales

- Plan d'ensemble – mars 2015



Restitutions architecturales

- Exploitation du rapport Naurissart – avril 2016

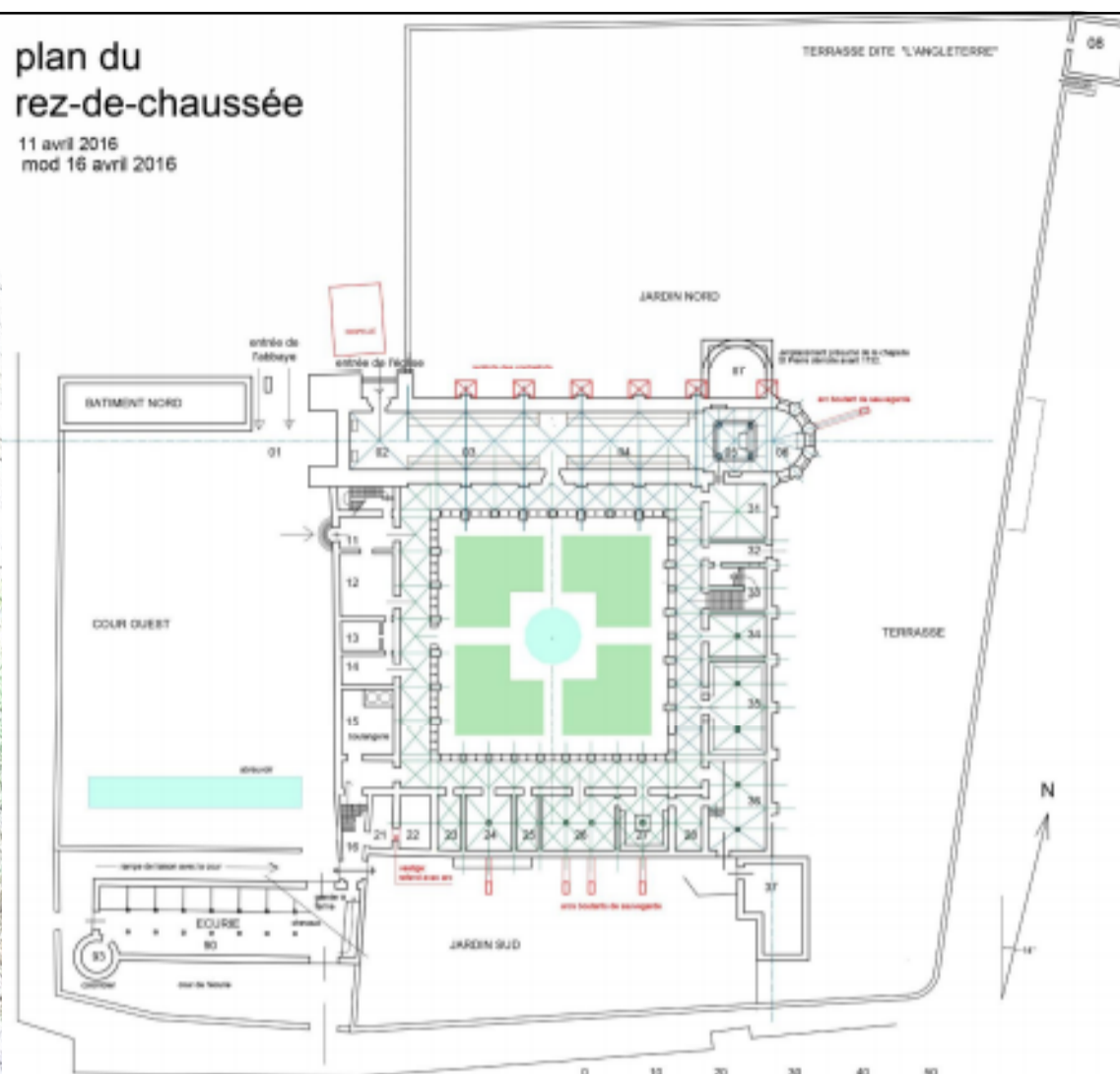


Restitutions architecturales

- Plan du rez-de-chaussée avril 2016

plan du rez-de-chaussée

11 avril 2016
mod 16 avril 2016

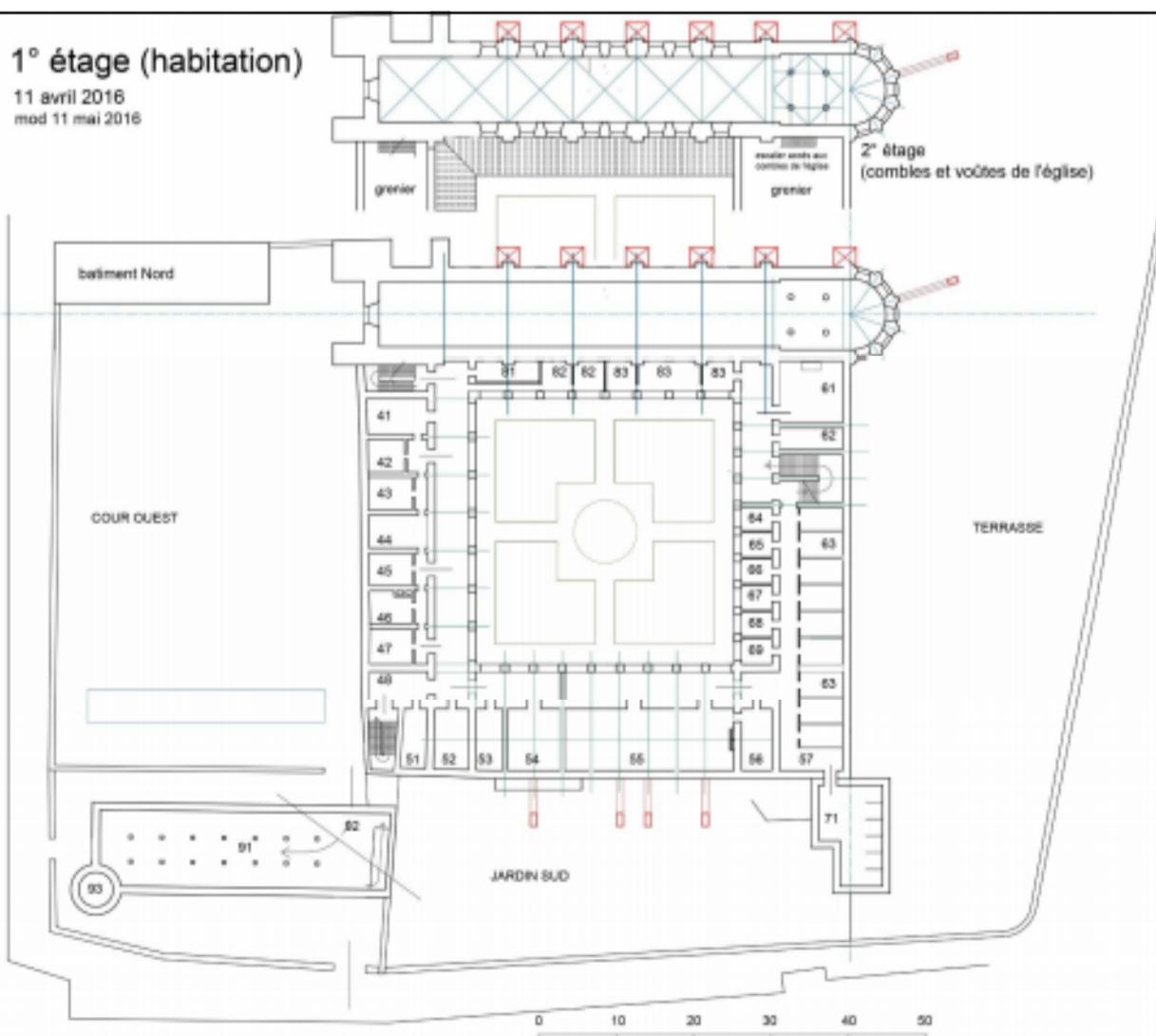



Restitutions architecturale

- Plan du 1^{er} étage mai 2016

1^o étage (habitation)

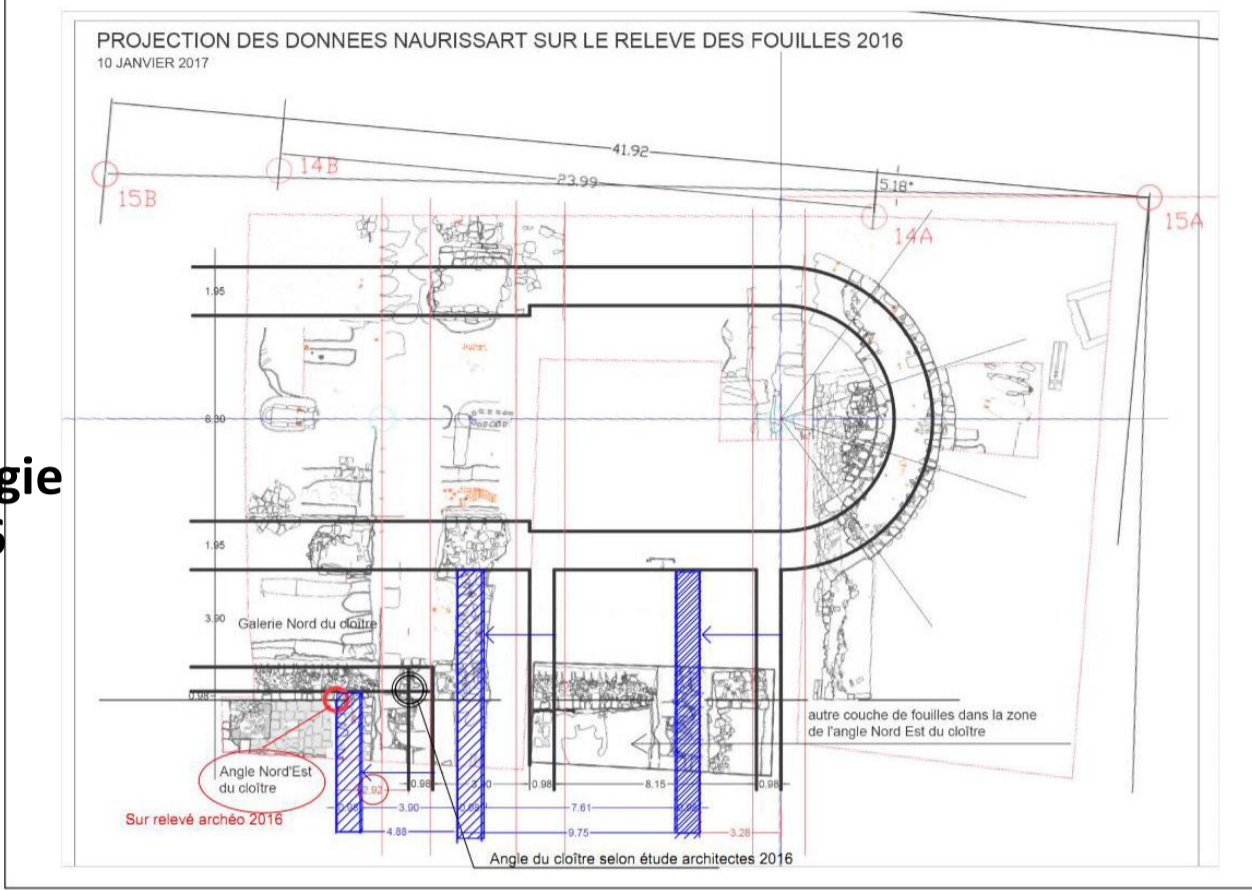
11 avril 2016
mod 11 mai 2016





Restitutions architecturales

- Décalages entre archéologie et étude architecte - 2016



PROJECTION DES DONNEES NAURISSART SUR LE RELEVÉ DES FOUILLES 2016
10 JANVIER 2017

15B 14B 14A 15A

1.95 6.90 1.95 3.90


Galerie Nord du cloître

Angle Nord'Est du cloître

Sur relevé archéo 2016


Angle du cloître selon étude architectes 2016

autre couche de fouilles dans la zone de l'angle Nord Est du cloître



Restitutions architecturales

- Photo des fondations



Fondation 2

Fondation 1

Angle N-E du cloître

Mur bahut de la galerie Ouest du cloître

Fondation du XVIII°

Mur de façade intérieure du bâtiment Est

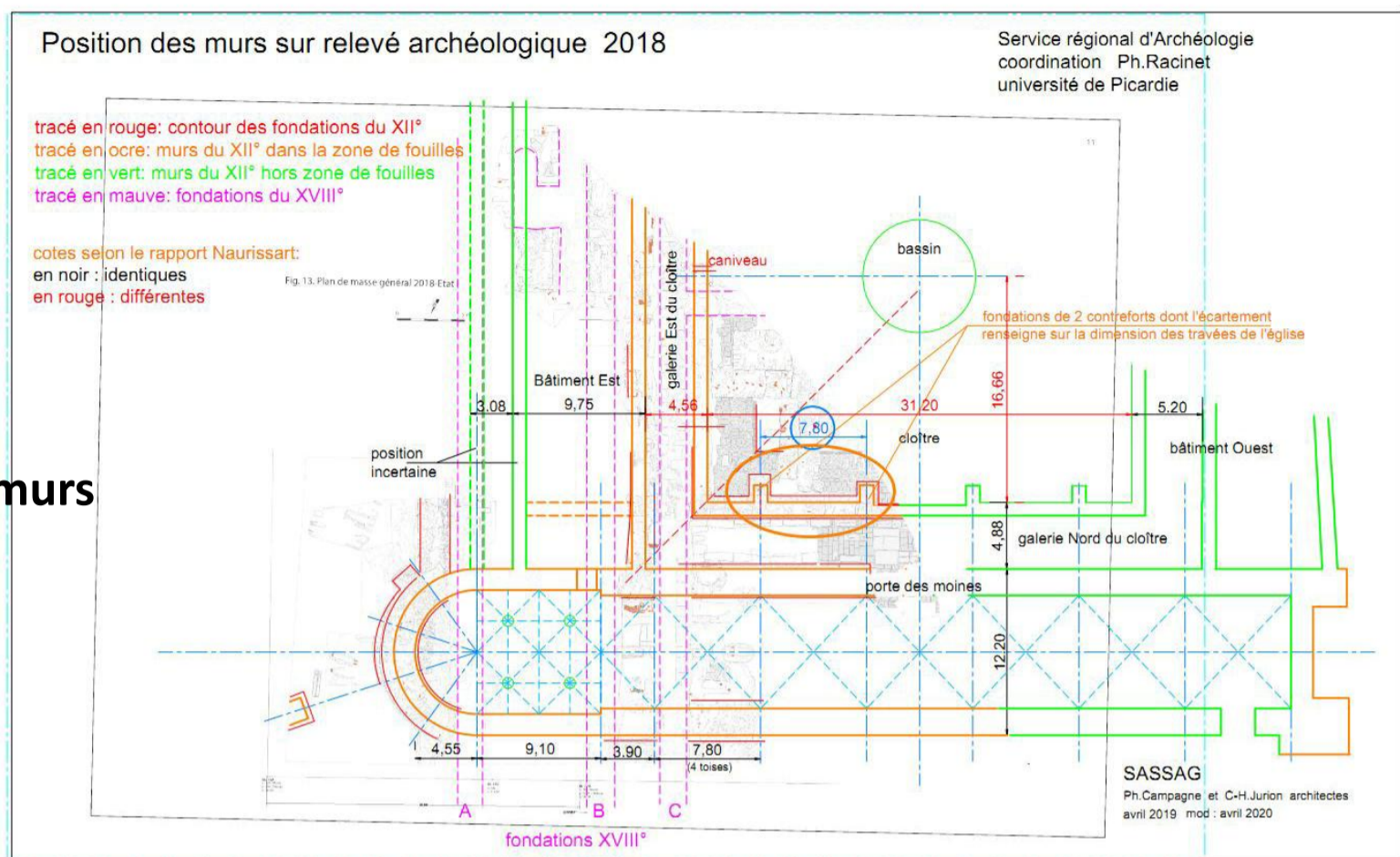
Galerie Nord du cloître

Mur gouttereau Sud

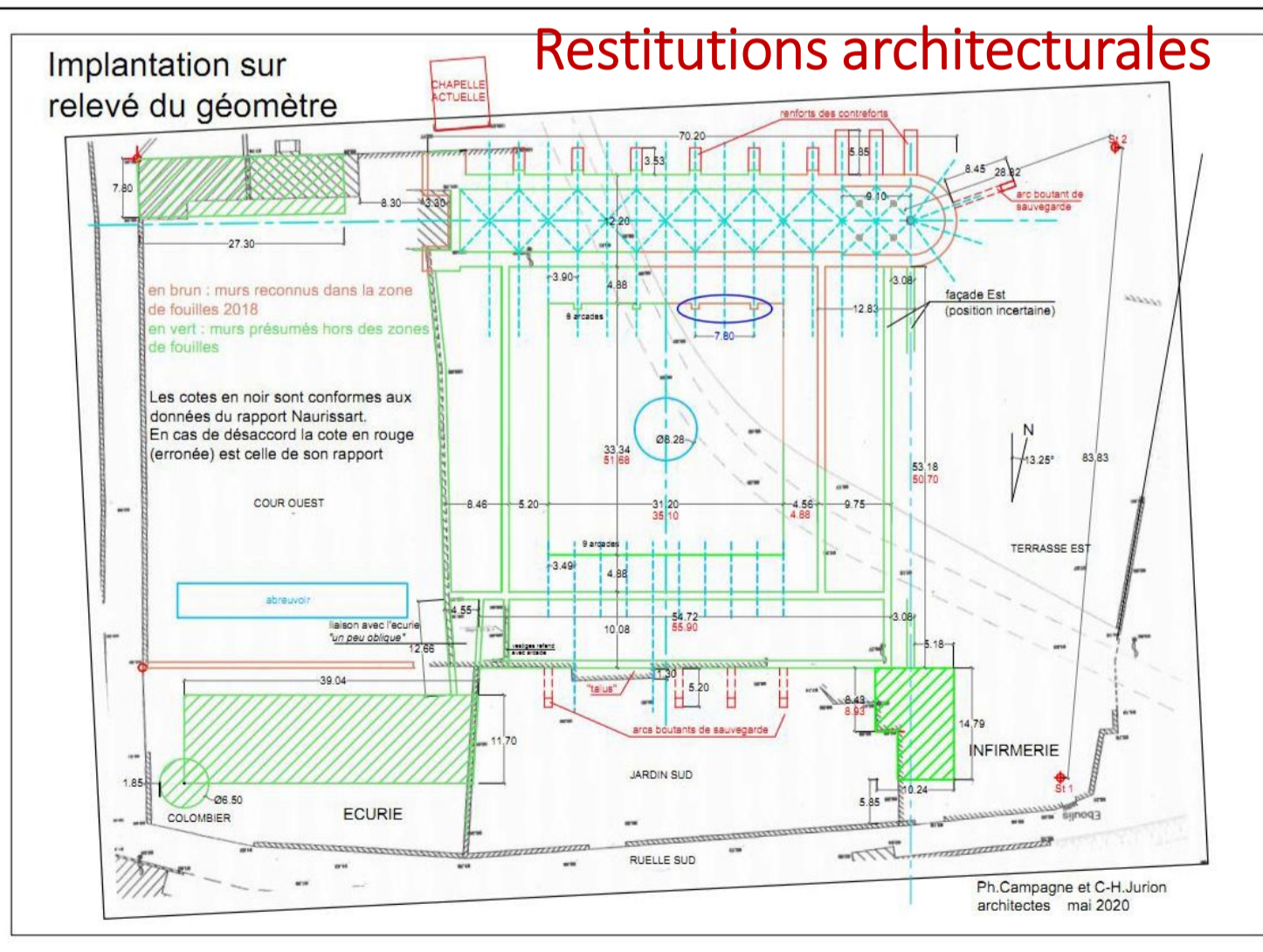


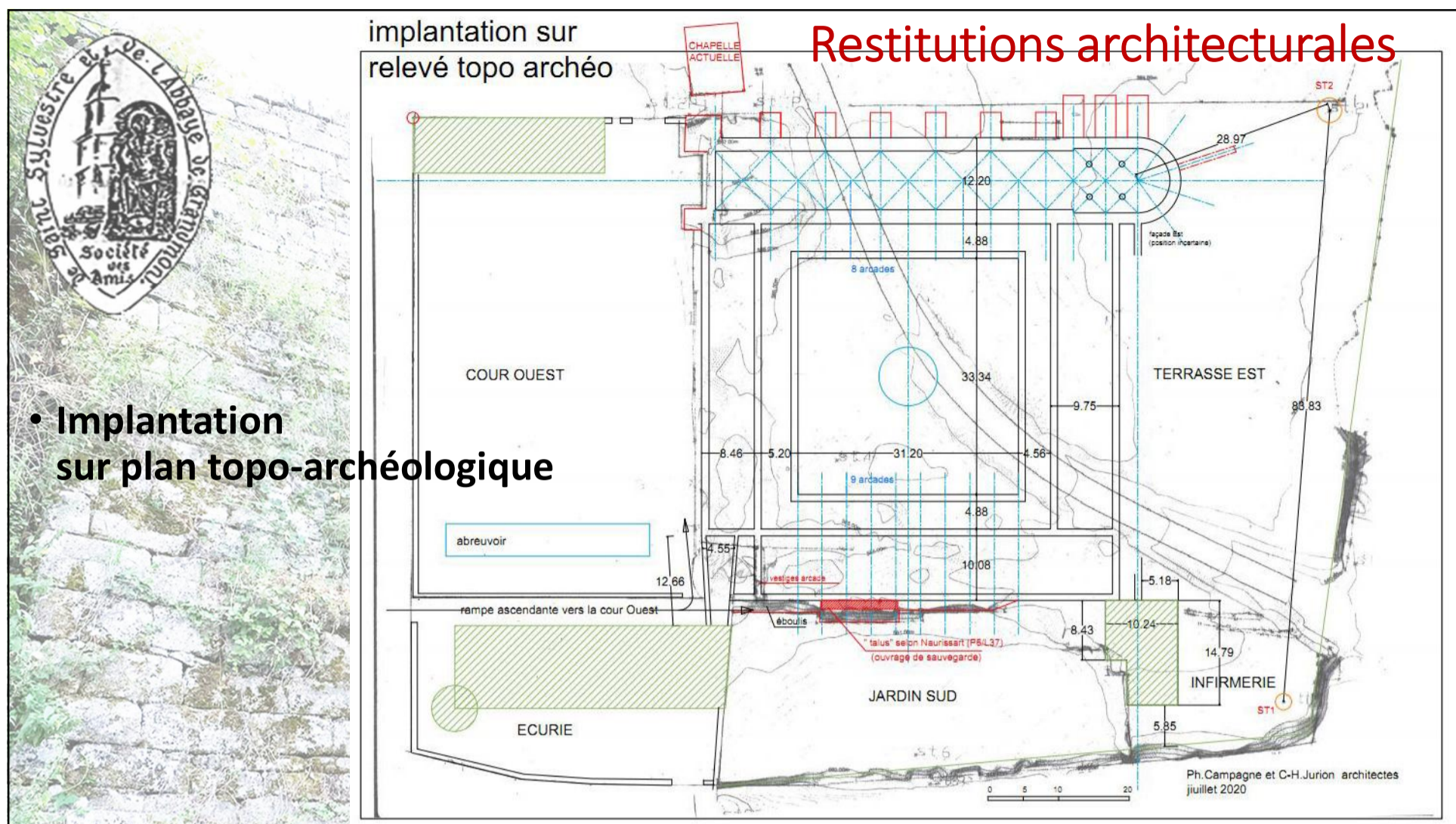
- Position des murs 2018

Restitutions architecturales

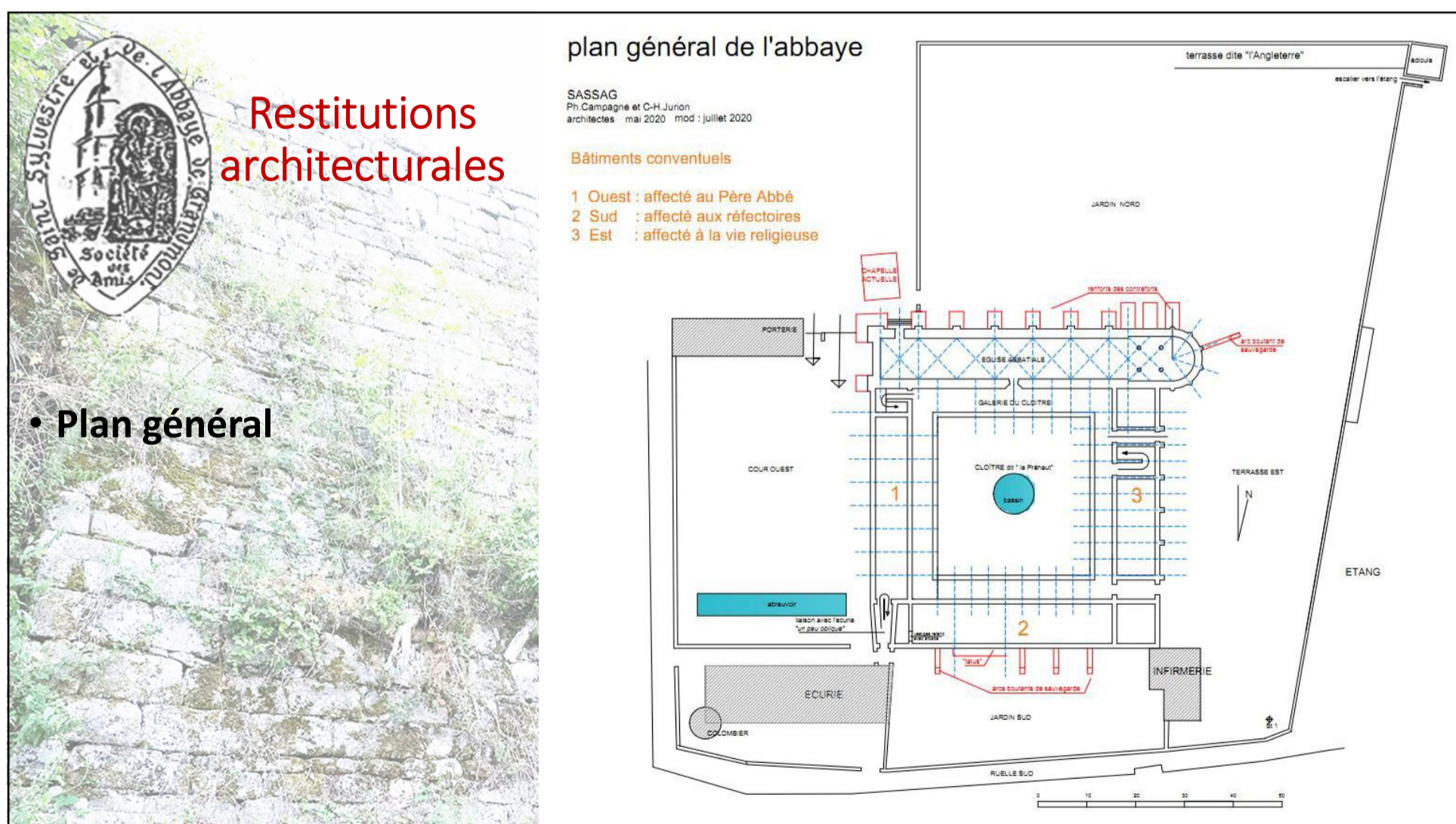


- Implantation sur plan géomètre





• Implantation sur plan topo-archéologique



• Plan général

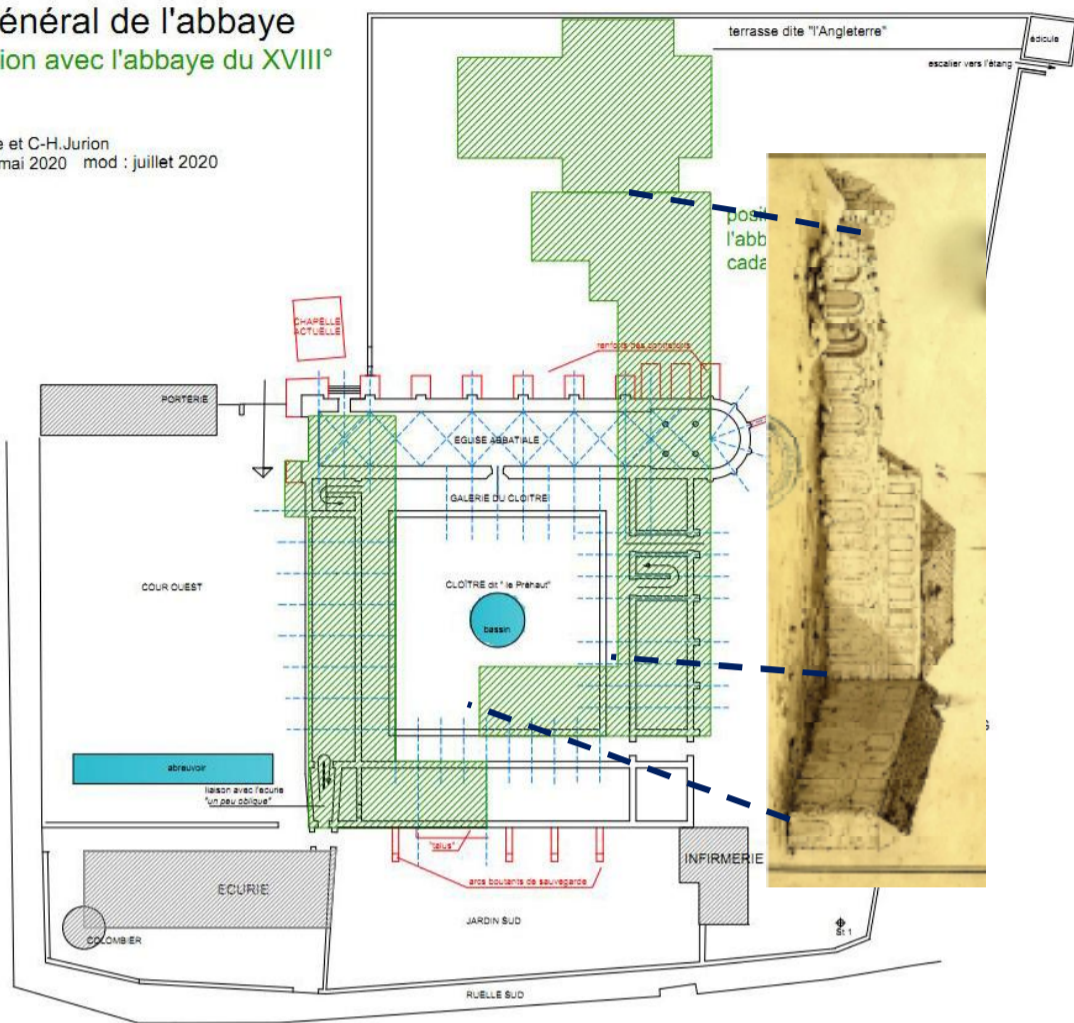


Restitutions architecturales

- Plan général et imbrication avec le bâtiment du XVIIIème

plan général de l'abbaye imbrication avec l'abbaye du XVIII^e

SASSAG
Ph.Campagne et C-H.Jurion
architectes mai 2020 mod : juillet 2020

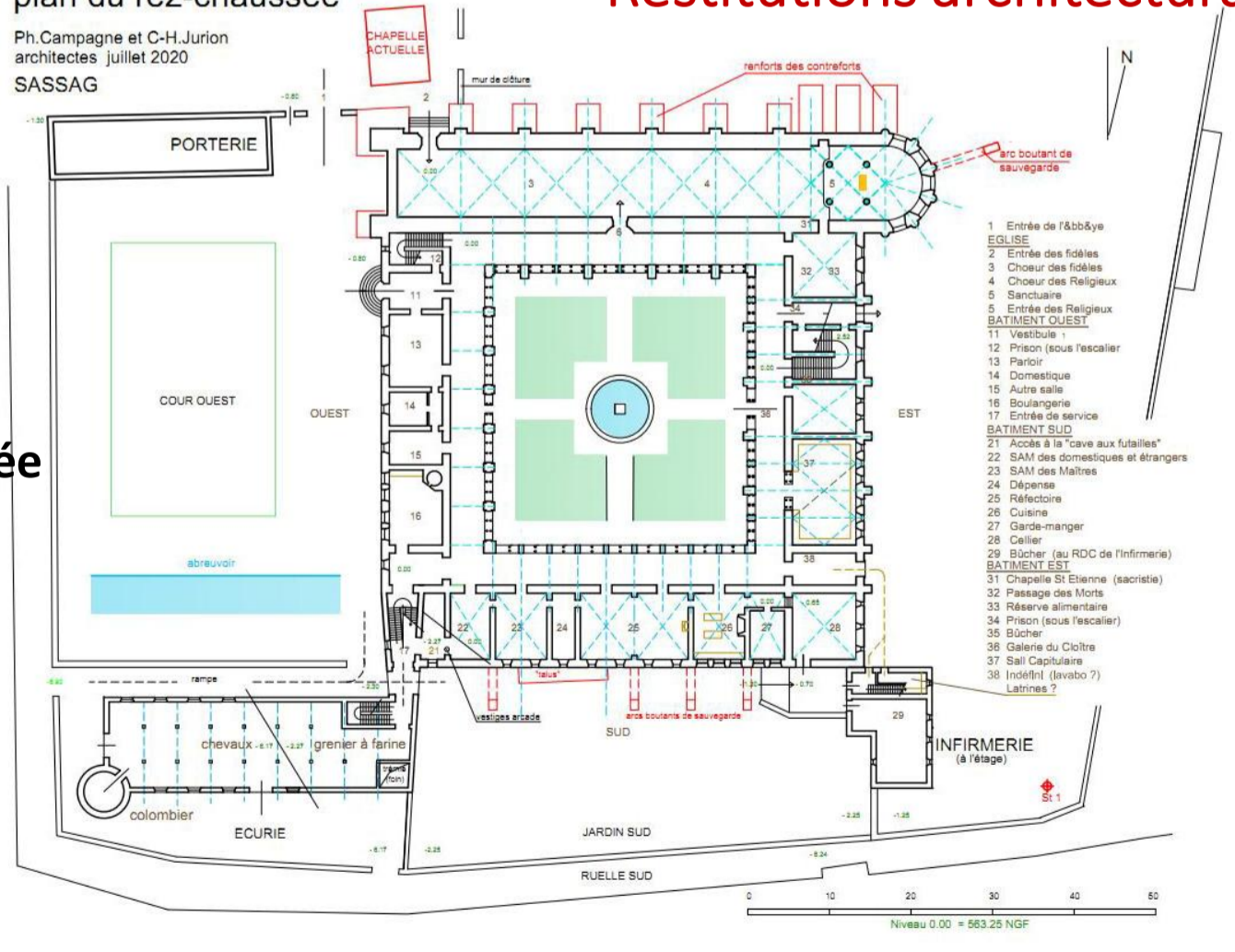


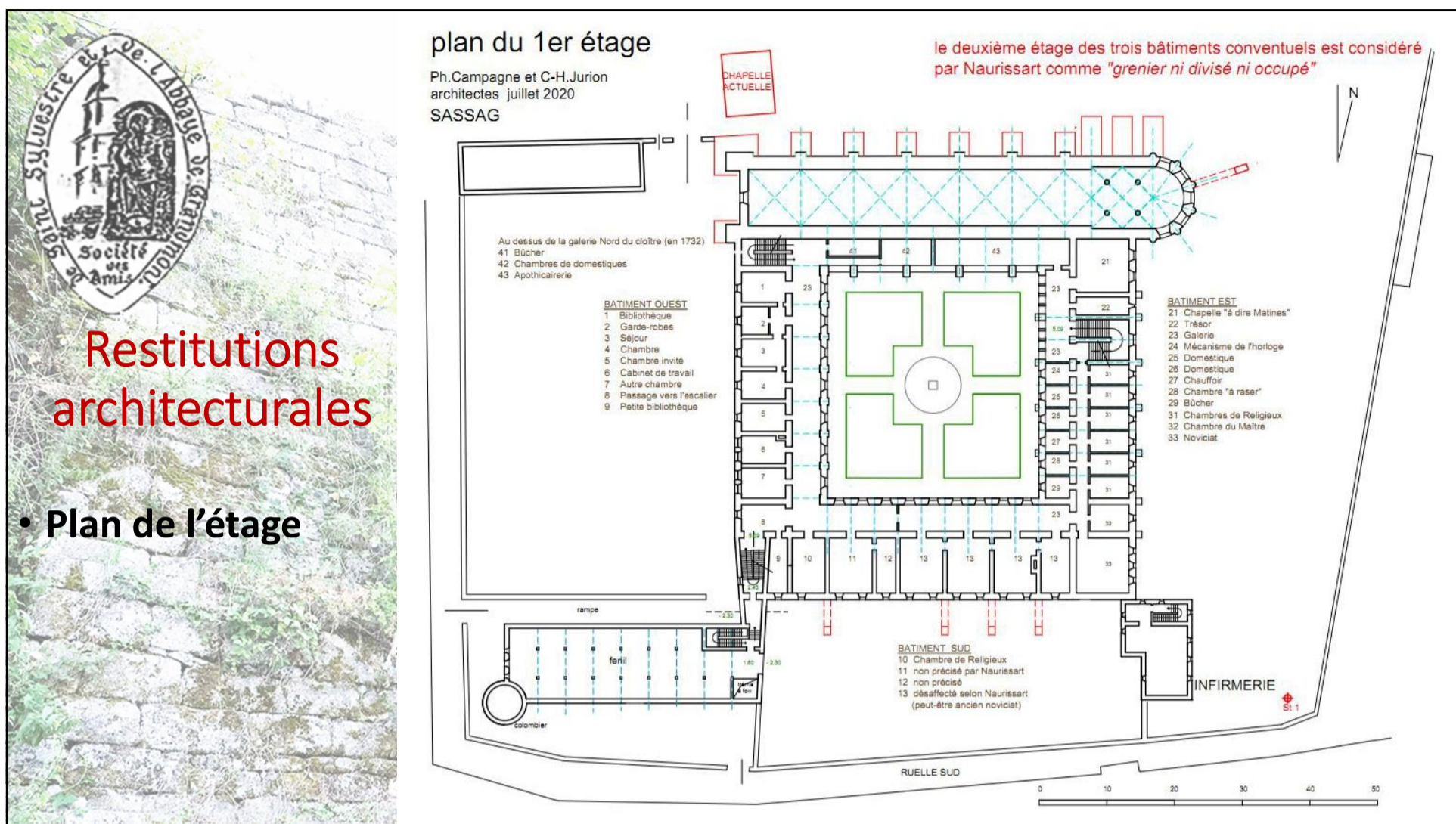
- Plan du rez-de-chaussée

plan du rez-de-chaussée

Ph.Campagne et C-H.Jurion
architectes juillet 2020
SASSAG

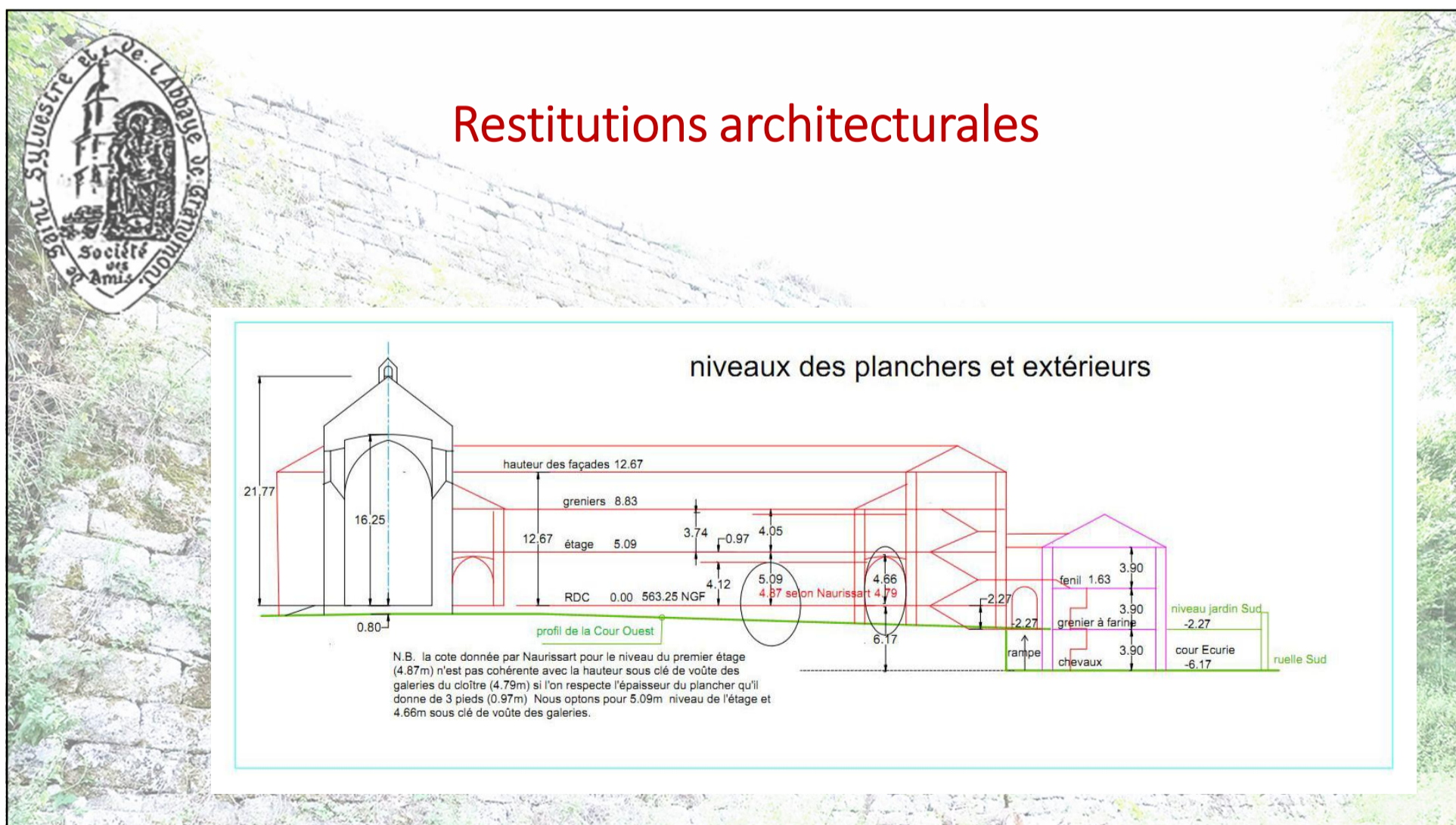
Restitutions architecturales





Restitutions architecturales

- Plan de l'étage





Restitutions architecturales

restitution de l'église médiévale

- 1 - porte des fidèles
- 2 - porte des moines
- 3 - chœur des séculiers (100 places)
- 4 - chœur des moines (100 places)
- 5 - grand autel et rétable (sous un dais)
- 6 - autel de Prime
- 7 - autel Ste Catherine
- 8 - autel St Martial
- 9 - galerie nord du cloître
- 10 - chapelle St Etienne (devenue sacristie)
- 11 - chapelle St Pierre (déjà démolie en 1732)

(selon écrit de Pardoux de la Garde vers 1570)


SASSAG
Ph.Campagne et C-H. Jurion architectes
juin 2019 mod : juillet 2020

Restitutions architecturales

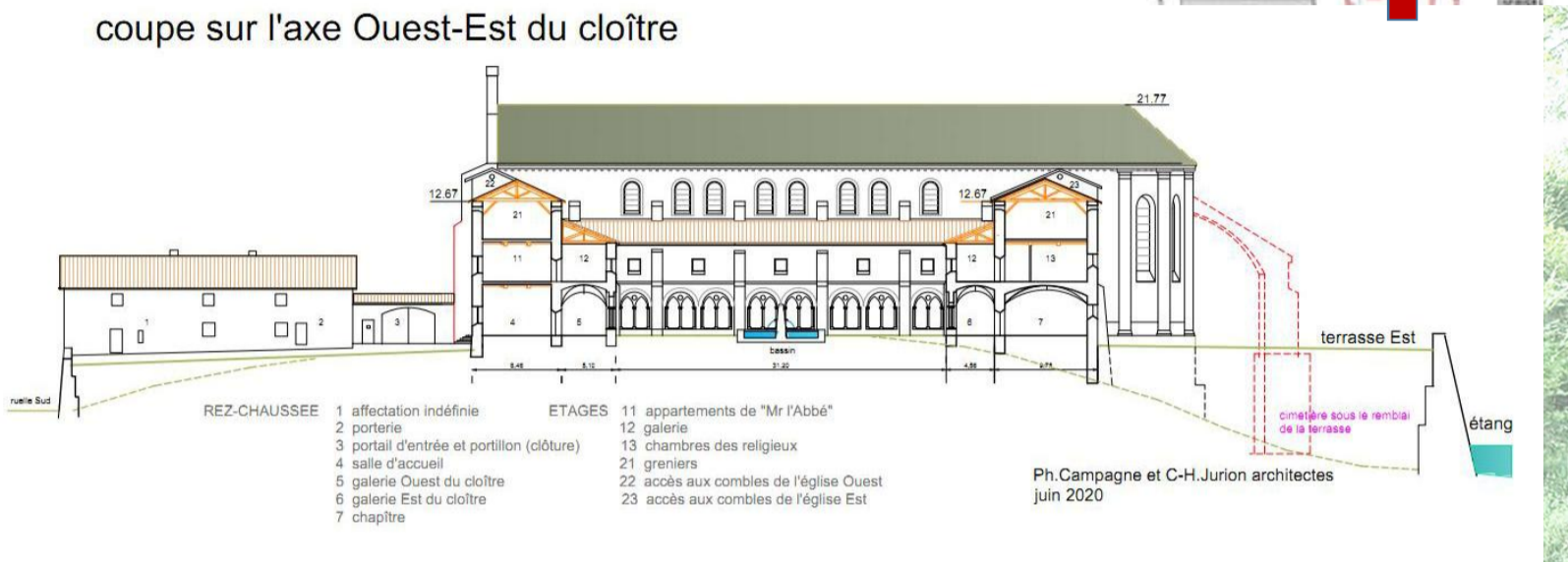
facade Nord de l'abbaye

chapelle Saint Pierre démolie au XVII^e ?

Ph.Campagne et C-H. Jurion architectes
juin 2020




Restitutions architecturales



coupe sur l'axe Ouest-Est du cloître

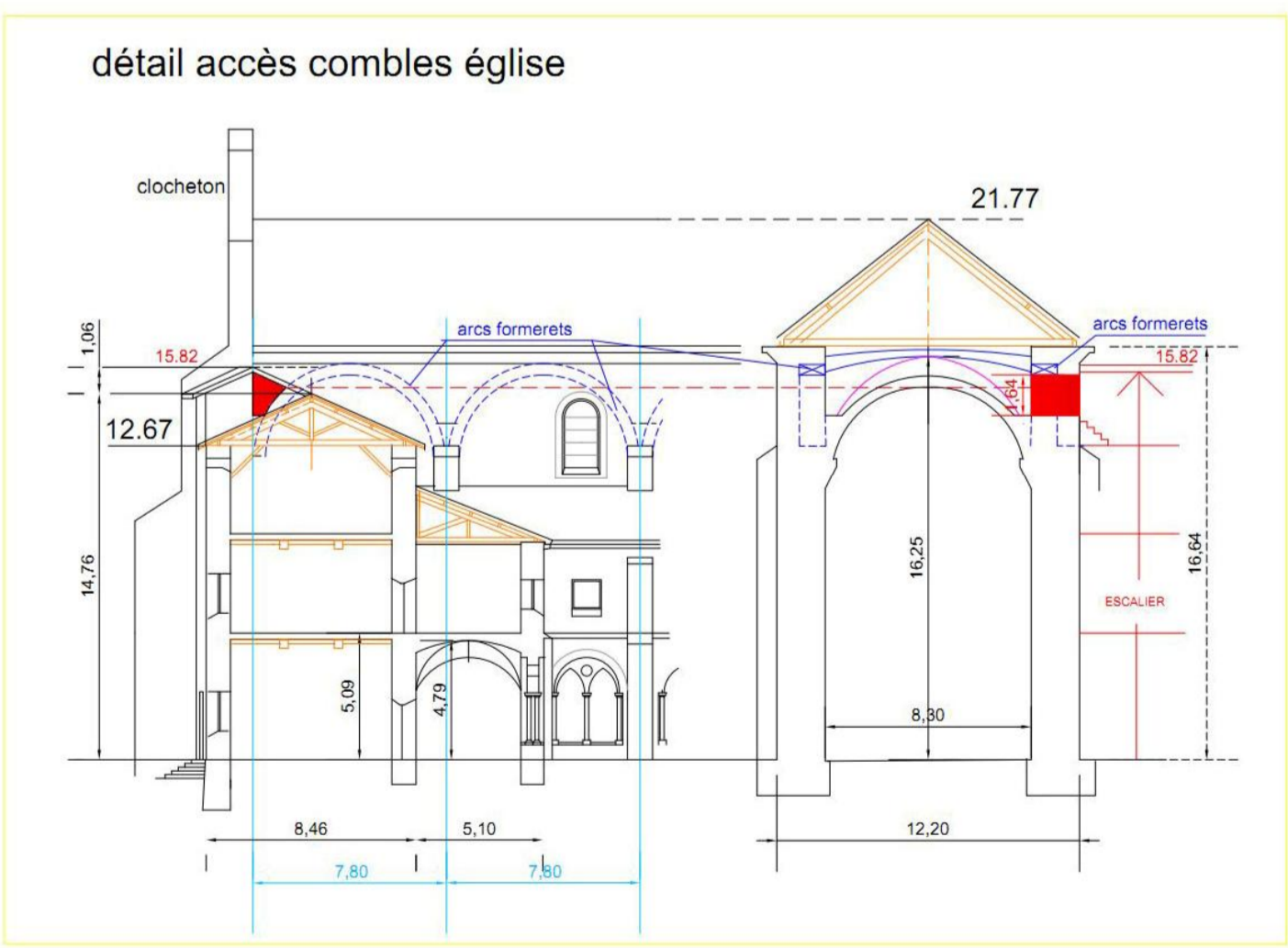
REZ-CHAUSSEE	ETAGES
1 affectation indéfinie	11 appartements de "Mr l'Abbé"
2 porterie	12 galerie
3 portail d'entrée et portillon (clôture)	13 chambres des religieux
4 salle d'accueil	21 greniers
5 galerie Ouest du cloître	22 accès aux combles de l'église Ouest
6 galerie Est du cloître	23 accès aux combles de l'église Est
7 chapitre	

Ph.Campagne et C-H.Jurion architectes
juin 2020




Restitutions architecturales

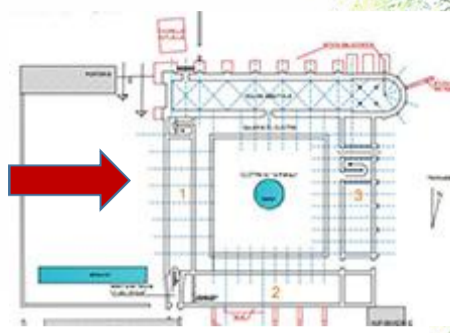
détail accès combles église



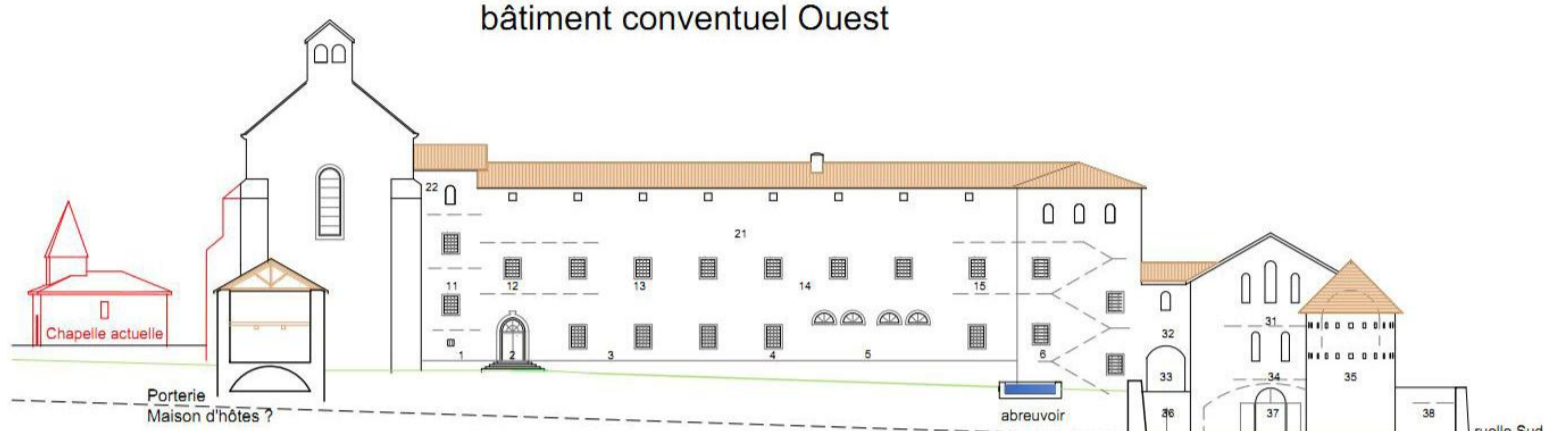
détail accès combles église




Restitutions architecturales



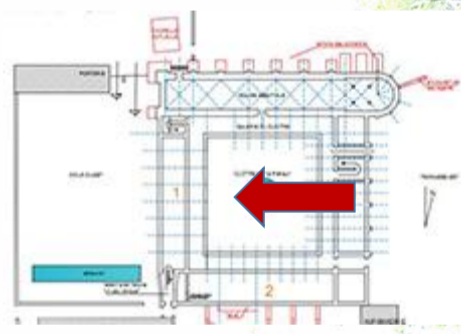
bâtiment conventuel Ouest



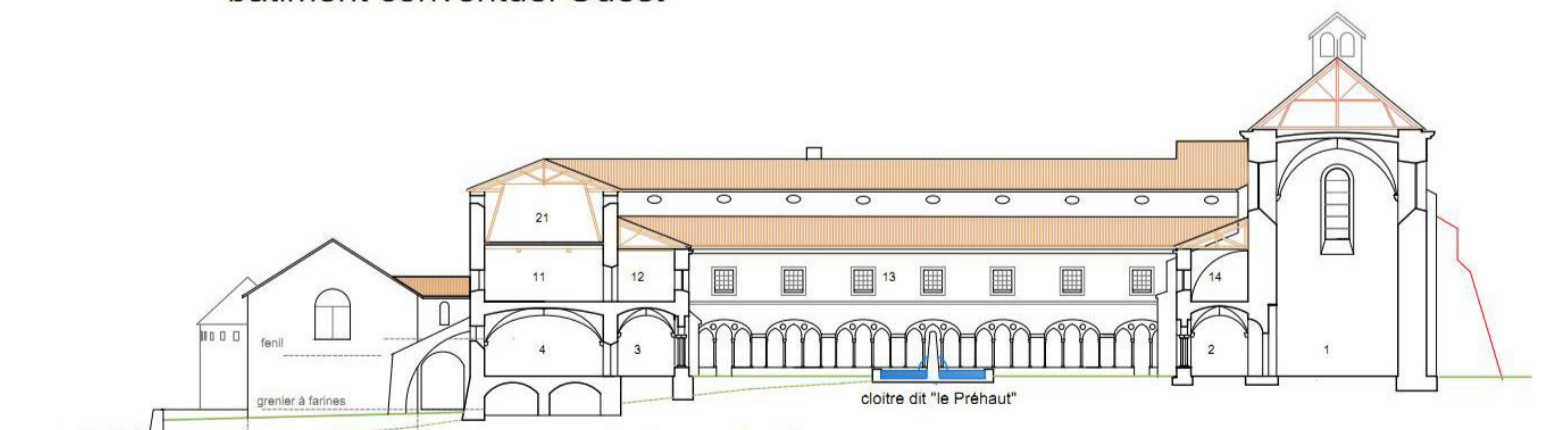
<p>FACADE EXTERIEURE</p>	<p>REZ DE CHAUSSEE</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 prison 2 entrée de l'abbaye 3 salle d'accueil 4 chambre de domestique 5 boulangerie 6 escalier 	<p>ETAGES</p> <ul style="list-style-type: none"> 11 escalier 12 bibliothèque 13 appartement de "Mr l'Abbé" 14 chambres d'invités 15 passage vers galerie et escalier 21 grenier 22 accès aux combles de l'église 	<p>DEPENDANCES</p> <ul style="list-style-type: none"> 31 grenier à foin 32 passage 33 accès de service et accès à la cour Sud 34 réserve à blé et farine 35 pigeonnier 36 rampe reliant les niveaux 37 écurie et remise 38 mur de soutènement
---------------------------------	---	--	--




Restitutions architecturales



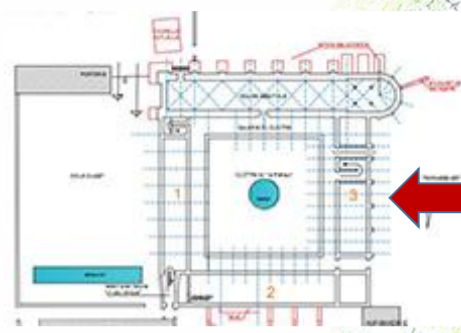
bâtiment conventuel Ouest



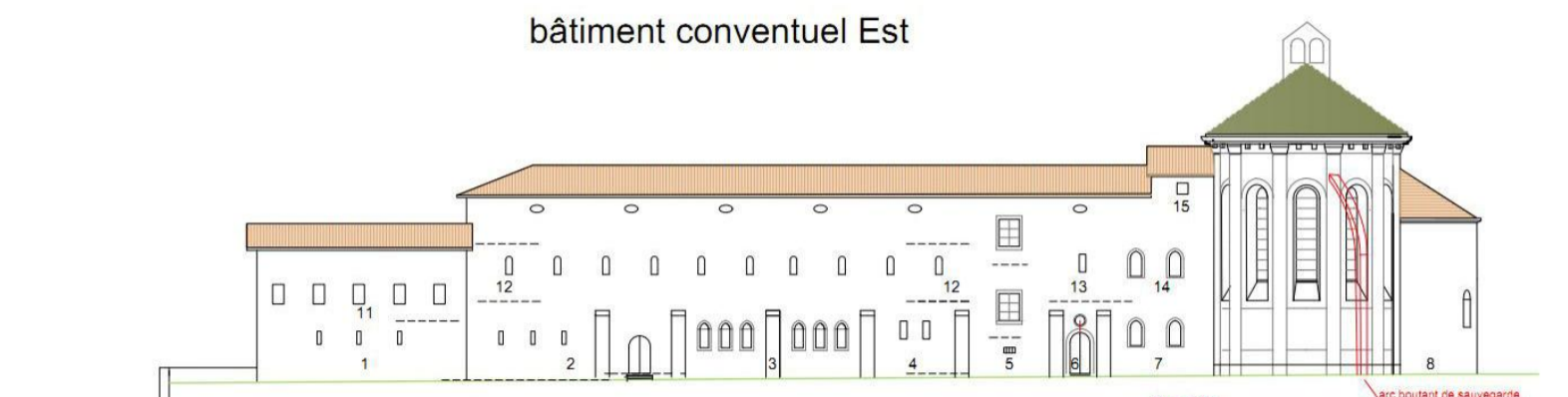
<p>FACADE COTE CLOÎTRE</p>	<p>REZ DE CHAUSSEE</p> <ul style="list-style-type: none"> 1 église 2 galerie Nord du cloître 3 galerie Sud du cloître 4 réfectoires 	<p>ETAGE</p> <ul style="list-style-type: none"> 11 appartement de "Mr l'Abbé" 12 galerie Sud 13 galerie Ouest 14 galerie Nord
-----------------------------------	--	--



Restitutions architecturales




bâtiment conventuel Est



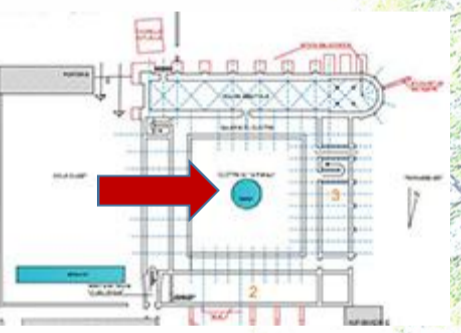
FACADE EXTERIEURE
Ph.Campagne et C-H.Jurion architectes
juin 2020

REZ DE CHAUSSEE	ETAGE
1 Bûcher de la cuisine	11 Infirmerie
2 Cellier	12 Chambres des Religieux
3 Salle Capitulaire	13 Trésor
4 Bûcher	14 Chapelle de Mâlines
5 Prison	COMBLES (inoccupés)
6 Passage et porte des Morts	15 Accès aux combles de l'église
7 Chapelle St Etienne ou sacristie	
8 Chapelle St Pierre (démolie au XVII ^e ?)	

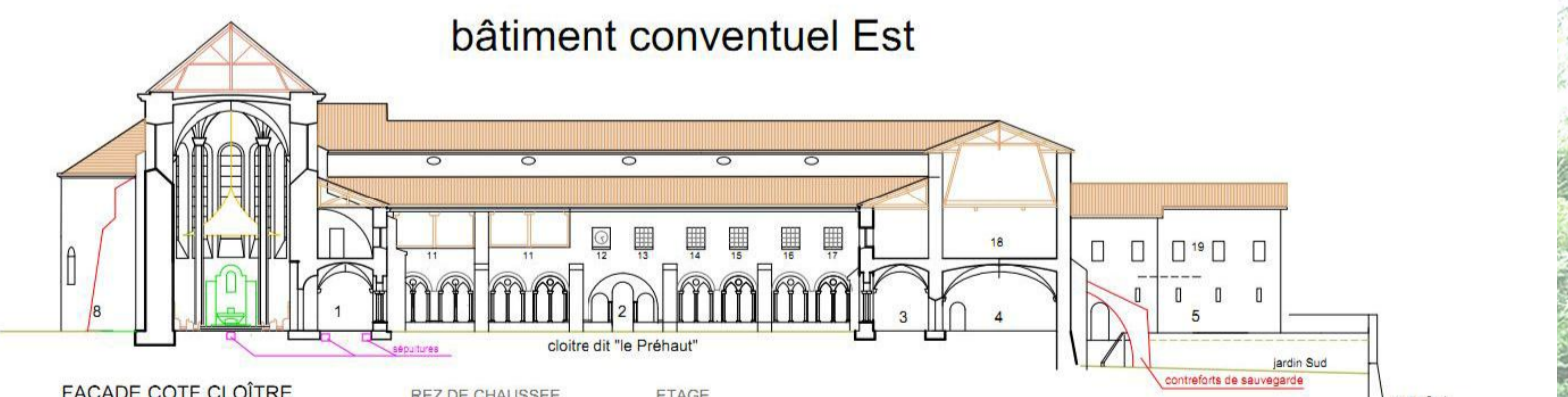
Cimetière (sous le remblai de la terrasse)
arc boutant de sauvegarde



Restitutions architecturales



bâtiment conventuel Est

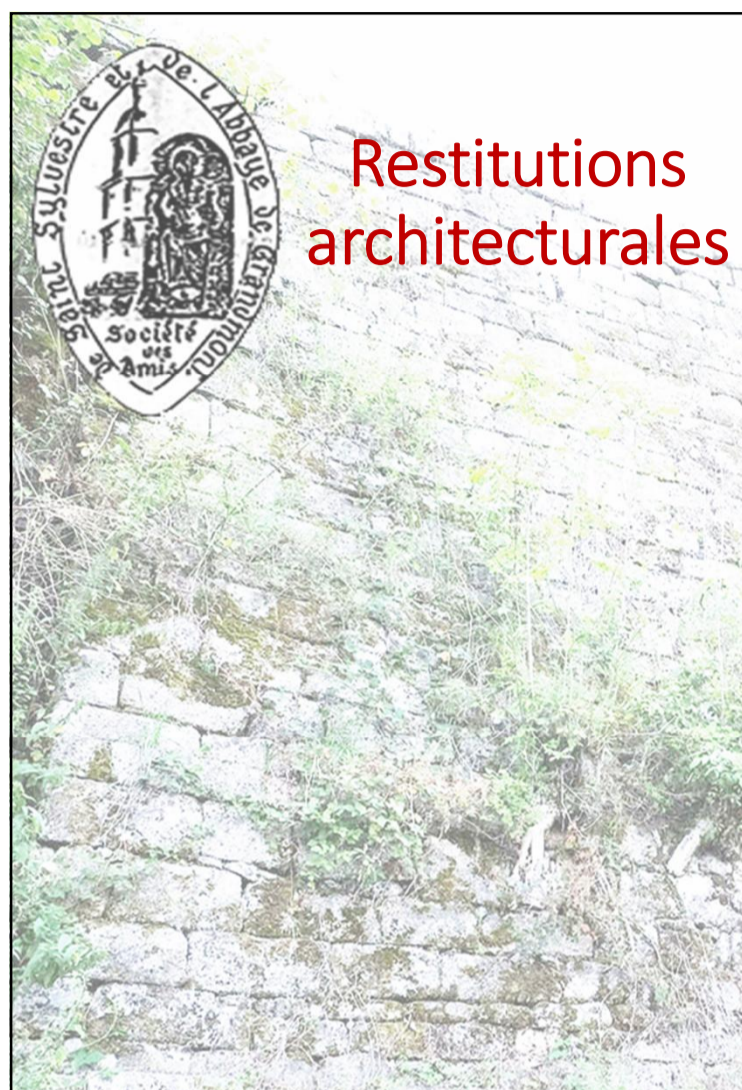


FACADE COTE CLOÎTRE

REZ DE CHAUSSEE	ETAGE
1 galerie Nord du cloître	11 galerie
2 galerie Est	12 horloge
3 galerie Sud	13 et 14 chambres de domestiques
4 cuisines	15 chaufferie
5 bûcher	16 chambre "à raser"
8 chapelle démolie (au XVII ^e ?)	17 chambre du Père Maître
	18 noviciat
	19 infirmerie

cloître dit "le Préhaut"
septuages
contreforts de sauvegarde
jardin Sud
ruelle Sud

Ph.Campagne et C-H.Jurion architectes
mai 2020

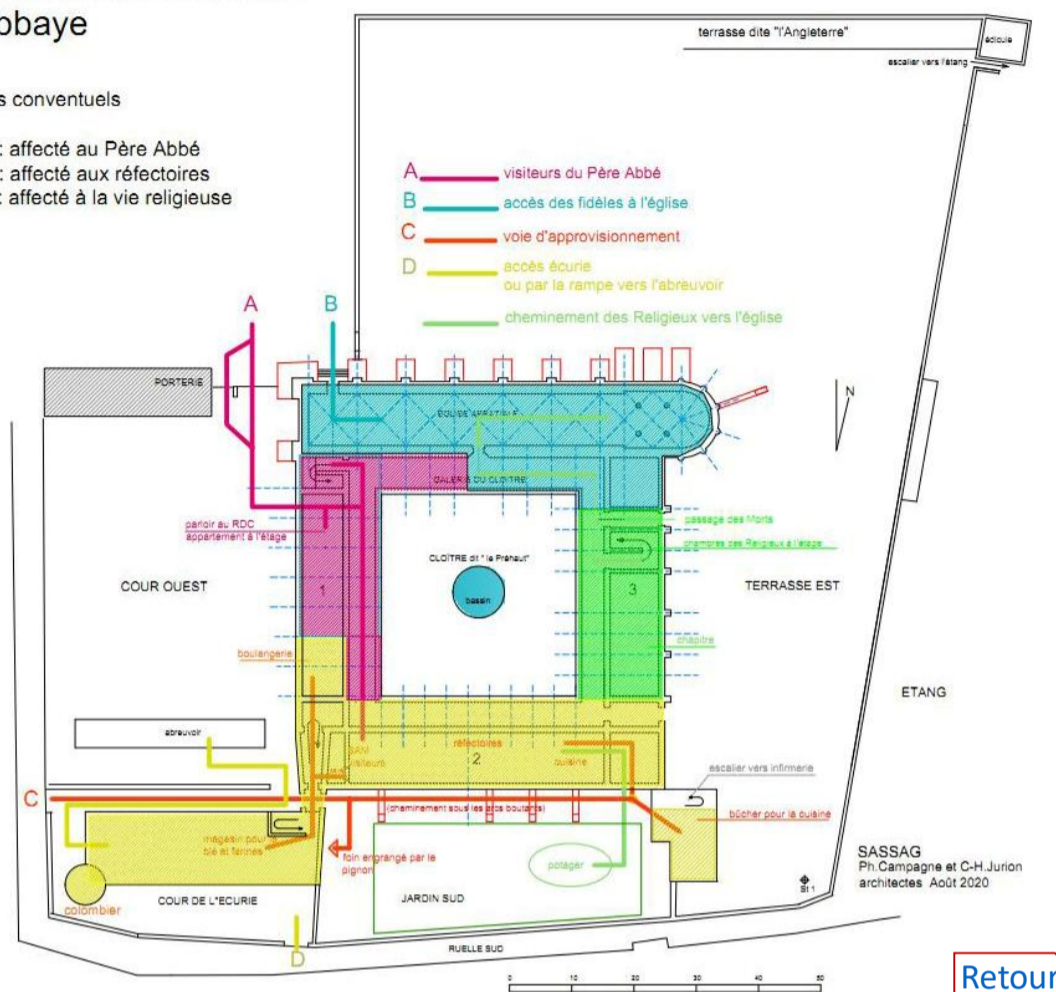


Restitutions architecturales

organisation fonctionnelle de l'abbaye

Bâtiments conventuels

- 1 Ouest : affecté au Père Abbé
- 2 Sud : affecté aux réfectoires
- 3 Est : affecté à la vie religieuse



[Retour](#)



Compte-rendu d'activité 2019 -2020

Les visites



Activité visites Les conférences de la SASSAG

Gilles VALLETON - Conférencier

- **Visites spécifiques**
 - Août 2019** : 9 conférences, 1 conférencier → 156 visiteurs
 - 12 novembre 2019** : Le Lyceum de Limoges (25 personnes)
 - 12 décembre 2019** : Les Anciens du lycée Gay-Lussac de Limoges (10 personnes)
- **Juillet – août 2020**
 - 14 visites – conférences
 - 4 conférenciers : Claude Legris, Jean-François Mougnaud, Jean-Paul Morlier, Gilles Valleton
 - 2 conférences – randonnées
La boucle des Sauvages, 5 km



→167 visiteurs

[Retour](#)



Le projet « Petit patrimoine »

Claude Biron



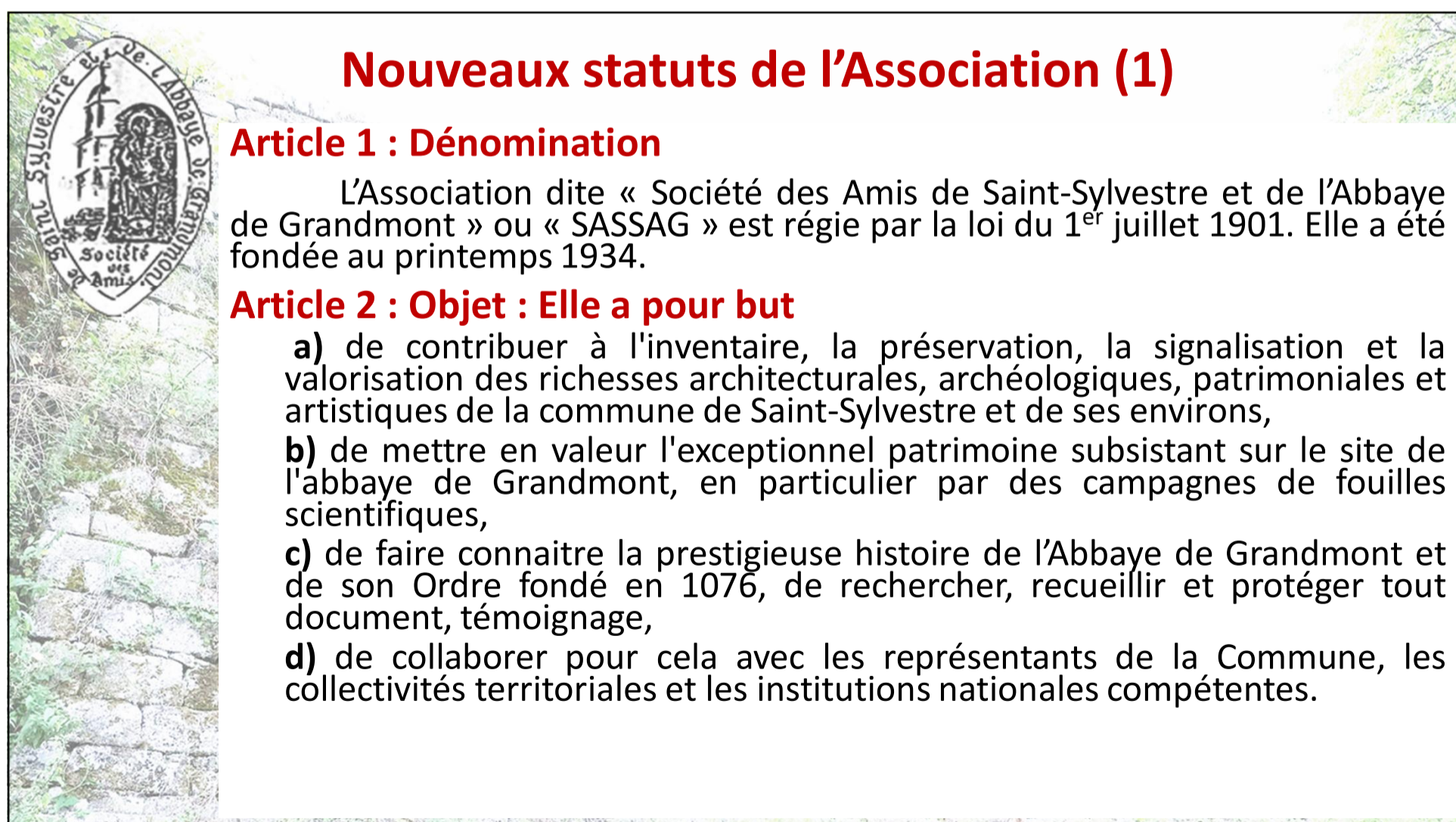


[Retour](#)



Présentation des statuts

Jean-Paul Morlier




Nouveaux statuts de l'Association (1)

Article 1 : Dénomination

L'Association dite « Société des Amis de Saint-Sylvestre et de l'Abbaye de Grandmont » ou « SASSAG » est régie par la loi du 1^{er} juillet 1901. Elle a été fondée au printemps 1934.

Article 2 : Objet : Elle a pour but

- a) de contribuer à l'inventaire, la préservation, la signalisation et la valorisation des richesses architecturales, archéologiques, patrimoniales et artistiques de la commune de Saint-Sylvestre et de ses environs,
- b) de mettre en valeur l'exceptionnel patrimoine subsistant sur le site de l'abbaye de Grandmont, en particulier par des campagnes de fouilles scientifiques,
- c) de faire connaître la prestigieuse histoire de l'Abbaye de Grandmont et de son Ordre fondé en 1076, de rechercher, recueillir et protéger tout document, témoignage,
- d) de collaborer pour cela avec les représentants de la Commune, les collectivités territoriales et les institutions nationales compétentes.



Nouveaux statuts de l'Association (2)

Article 3 : Siège social fixé en mairie de Saint-Sylvestre,
1 place de la Mairie, 87240 Saint-Sylvestre

Article 4 : Durée illimitée sauf dissolution anticipée (article 14).

Article 5 : Composition


- a) Membres bienfaiteurs qui soutiennent l'association au-delà de la cotisation normale ou par une action exceptionnelle,
- b) Membres adhérents à jour de leur cotisation fixée annuellement par le Conseil d'Administration.

Article 6 : Conditions d'admission

Pour devenir membre de l'association, il faut adhérer aux présents statuts et ne pas faire l'objet d'un avis défavorable du Conseil d'Administration.

Article 7 : Démission et radiation

La qualité de membre se perd par décès, démission, est réputé démissionnaire, après avis préalable non suivi d'effet, tout membre qui n'a pas payé sa cotisation pendant deux années de suite, ou radiation pour motif grave et validée par le Conseil d'Administration.



Nouveaux statuts de l'Association (3)

Article 8 : Ressources

Les ressources de l'association comprennent :

- Les cotisations de ses membres,
- Les dons de toute nature,
- Les produits de la vente de billets, de produits dérivés et de toute prestation en lien avec les activités de l'association,
- Les subventions de l'Etat, des collectivités, et des établissements publics,
- Toutes les ressources autorisées par les lois et règlements en vigueur.

Le Trésorier établit chaque année les comptes qui sont soumis au Conseil d'Administration puis à l'approbation de l'Assemblée Générale.

Il est tenu une comptabilité deniers par recettes et dépenses et s'il y a lieu une comptabilité matière.

Nouveaux statuts de l'Association (4)

Article 9 : Conseil d'Administration

L'association est dirigée par un Conseil d'administration composé d'au moins un Président, un Vice-président, un Secrétaire, un Trésorier, un Archiviste et éventuellement les adjoints à ces membres élus. Tous les membres du Conseil sont élus. Leur mandat est de cinq ans et ils sont rééligibles. L'élection a lieu en assemblée générale.

Article 10 : Réunions du Conseil d'Administration

Le Conseil d'Administration se réunit au moins une fois par an, ou chaque fois qu'il est convoqué par son Président. Si besoin, le Conseil d'Administration peut être élargi à certains membres adhérents, à jour de leur cotisation, pour des décisions sur des activités relevant de leur compétence. Les décisions sont prises à la majorité des voix des seuls membres du Conseil d'Administration. En cas de partage la voix du Président est prépondérante

Il est tenu un procès-verbal des séances.

Nouveaux statuts de l'Association (5)


Article 11 : Assemblée générale

L'assemblée générale comprend tous les membres de l'association à jour de leur cotisation. Elle se réunit une fois par an. Quinze jours avant la date fixée, les membres de l'association sont convoqués par courrier ou courriel par le président ou le secrétaire. L'ordre du jour est indiqué sur la convocation.

Le Président, assisté des membres du Conseil d'Administration, préside l'assemblée et présente le rapport moral de l'association. Ce rapport est soumis à l'approbation de l'assemblée. Le Trésorier présente les comptes de l'exercice précédent. Son rapport est soumis à l'approbation de l'assemblée.

Les décisions sont prises à la majorité des membres présents ou représentés. Tout membre peut se faire représenter par un autre membre. Un membre présent ne peut détenir plus de trois pouvoirs.

Seules les questions portées à l'ordre du jour seront soumises au vote de l'assemblée générale. Toutes les délibérations sont prises à main levée. Tout membre peut demander qu'une question soit portée à l'ordre du jour en la soumettant au président au moins une semaine avant la date de l'assemblée générale.



Nouveaux statuts de l'Association (6)

Article 12 : Modification des statuts

Les statuts ne peuvent être modifiés que sur la proposition du Conseil d'Administration et ratification par une assemblée générale.

L'Assemblée générale ne peut modifier les statuts qu'à la majorité de la moitié plus un des membres en exercice et selon les règles fixées à l'Article 11.

Article 13 : Règlement intérieur


Au sein de l'association, tout membre s'interdit toute considération politique et tout prosélytisme religieux

Les membres du Conseil d'Administration ne peuvent recevoir de rétribution en raison des fonctions qui leur sont confiées.

Article 14 : Dissolution

L'Assemblée générale appelée à se prononcer sur la dissolution éventuelle de l'association doit comprendre au moins les deux tiers des membres en exercice, et le vote est acquis à la majorité des membres présents.

En cas de dissolution, l'Assemblée générale désigne un ou plusieurs commissaires chargés de la liquidation des biens de l'association. Elle attribue l'actif net à la Commune de Saint-Sylvestre.



Nouveaux statuts de l'Association (7)

Article 15: Antériorité

Les présents statuts remplacent ceux qui ont été approuvés lors de l'Assemblée Générale du 30 août 2009.

Fait à Saint-Sylvestre, en 2 exemplaires, le 29 août 2020

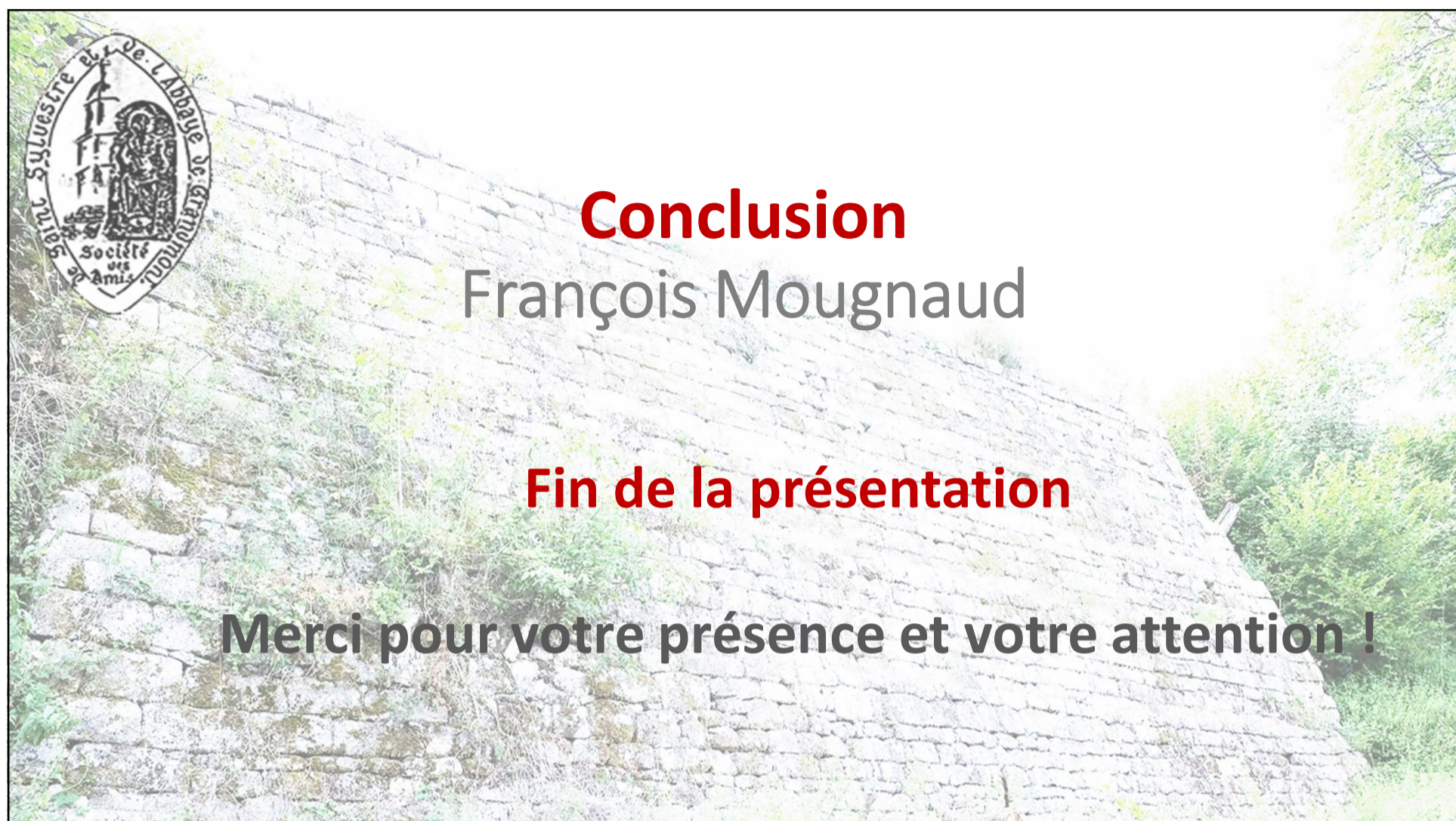
Le Président : François Mougnaud

La Trésorière : Françoise Chevin

Le Secrétaire : Dominique Valleton

Approbation

[Retour](#)



Conclusion
François Mougnaud

Fin de la présentation

Merci pour votre présence et votre attention !